

# Kannadig an Erge-Vras

## [ Chroniques du GrandTerrier ]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik  
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Sept 2010  
n. 12

Miz Gwengolo

### Fille du Grand-Ergué en coiffe

*Eun merched yaouank ha vraz e giz an Erge-Vas*

La très belle lithographie ci-dessous fut publiée comme une simple illustration d'un article intitulé « Le Breton » par Alfred de Courcy en 1842, dans le tome II d'un ouvrage collectif intitulé « Les Français peints par eux-mêmes. Types et portraits humoristiques à la plume et au crayon. Mœurs contemporaines ».

On est bien loin de la coiffe quimpéroise actuelle, la Borledenn à bord plat avec ses trois pièces en filet brodé et de satin. On a affaire ici à une coiffe dite à capuche dont les grandes ailes tombent latéralement encadrant les côtés du visage.

Une double interrogation nous a guidé dans cette enquête : trouver qui était l'auteur de cette lithographie, en l'occurrence Jean-Baptiste Prosper Marie dit Saint-Germain, et vérifier les origines locales de la coiffe.

Via une analyse comparative des autres gravures de costumes d'époque et la lecture de l'ouvrage de référence de Simone Morand (*Histoire du costume Glazik et Bigouden*) nous avons tenté de comprendre les caractéristique et origines de la coiffe gabéricoise.

Mais saura-t-on un jour qui était la jeune fille gabéricoise au sourire à la Mona Lisa posant devant l'artiste peintre et dessinateur morlaisien ?



A-greiz kalon,  
de tout coeur, Jean

PS. Si tout va bien, le prochain bulletin Kannadig le n° 13 paraîtra au moment des fêtes de fin d'année, avec toujours autant d'articles mis à jour sans relâche sur le site Internet tout au long du trimestre.



### Sommaire [ taolenn ]

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| Coiffe à capuche<br><i>Koefañ pe kabellañ</i>           | 1  |
| Souvenirs de l'Hôtel<br><i>Patronaj an Otel</i>         | 2  |
| Trois ponts de pierre<br><i>Maen pontoù kar</i>         | 3  |
| Rolland et Rannou<br><i>Bleizi kozh an Odet</i>         | 5  |
| Musée de la papeterie<br><i>Mirdi ar papererour</i>     | 8  |
| L'Armoricaïn de Brest<br><i>Lizher ar Roue e galleg</i> | 8  |
| Courrier du Finistère<br><i>Keloù ar vro gwechall</i>   | 9  |
| Quête pour Kerdévet<br><i>An holl evit ar chapel</i>    | 11 |
| Figure de chouan<br><i>Aotrou an Eskob</i>              | 11 |
| Gars de la classe 56<br><i>Bloavezhiad 56</i>           | 12 |
| Terres de chanoine<br><i>Douar ar Chaloni</i>           | 14 |
| Marie Duval inhumée<br><i>En douar an iliz</i>          | 15 |
| Gare aux loups<br><i>Harz ar bleiz</i>                  | 17 |
| Révolution<br><i>Reus braz</i>                          | 19 |
| Jean Lozac'h, 1937<br><i>Lazhadenn e Meouët</i>         | 22 |
| Yvon Huitric, 1930<br><i>Paotr saout diwezhañ</i>       | 23 |
| Nouvelles brèves<br><i>Keloù ar vro</i>                 | 24 |

### Krennlavar

### [ proverbe ]

Gwashoc'h eo ar vrud tapet  
Evit ur sí skoachet

[ Pire est la réputation  
attrapée que défaut caché ]



# Sommaires des précédentes Chroniques du Grand-Terrier

Taolennoù ar Kannadigoù an Erge-Vras

## N° 11 de Mai 2010

Ecoles privées Saint-Joseph et Sainte-Marie de Lestonan □ Jean Le Floc'h gymnaste de la fête du centenaire en 1922 □ En goguette à Odet pour les noces de René Bolloré en 1932 □ La fontaine oubliée de St-Guérolé sur les terres de Quélennec □ Notes et croquis d'une jeune papetier d'Odét des années 1950 □ Les 500 ans de la grande verrière de l'église Saint-Guinal □ Classe de fille à l'école Notre-Dame de Kerdévot en 1948 □ Des élections municipales houleuses et contestées en 1881 □ La mort subite des pommes de terres rouges en 1845 □ Après le recensement de 1790, voici maintenant celui de 1836 □ D'anciens aveux du fief des Régaires de Creac'h Ergué □ Les cahiers de Jean-Louis Morvan en Français et en Allemand □ Cartes anciennes gabérisiennes des 17e et 18e siècles □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier

## N° 10 de Février 2010

La restauration du presbytère par l'architecte Roger Le Flanchec □ Index chronologique de l'histoire d'Ergué-Gabéric □ La médaille de P.V. Dautel pour le centenaire Bolloré en 1922 □ Les pierres tombales de l'enclos paroissial St-Guinal □ Reportage de la revue Réalités à l'usine d'Odét en 1949 □ Amende communale en 1943 pour insuffisance de beurre □ Le rapport d'épidémie de dysenterie d'octobre 1786 □ Per Roumegou, maître-principal de Lann-Bihoué à la bombe □ Yves Le Goff, vicaire et rédacteur infatigable du Kannadig □ La légende de Torr-è-benn par un prêtre gabérisien en exil □ Les origines de la sacristie de fondation noble de Kerdévot □ Deux classes de filles très différentes à Lestonan et au Bourg □ Une guerre des écoles déclenchée à Lestonan en 1927-29 □ Pierre Goazec conteur pour enfants et résistant déporté □ Les articles presque « laissés-pour-compte » du GrandTerrier

## N° 9 d'Octobre 2009

Qui était Nicolas Le Marié ? □ 1822-1861 Le Marié entrepreneur à Odet □ Livres estivaux □ Revue des anciens Kannadigs □ Supplique Gabérisienne à Napoléon III □ Dépoussiérage d'Archives □ Lexique de termes anciens □ Carte De la Hubaudière □ Association Mémoires du GT □ Les Rospape, boucher ou meunier □ Anciennes pierres à laver □ Promenades naturalistes Gabérisiennes

## N° 8 de Mai 2009

Le corsaire de Kernaou □ Corsaire et organiste de Guimiliau □ Chronique de Marjan □ Histoire du canal de la papeterie □ Noces à la Capitale □ Keregan, francief des Régaires □ Les cahiers d'Anatole Le Braz □ Déguignet à livres ouverts □ Eugène Boudin, peintre à Kerdévot

## N° 7 de Janvier 2009

Marjan Mao, grand chanteuse □ La couturière et baron □ Recteurs et vicaires gabérisiens □ Planches de Joseph Bigot, architecte □ Ecoles de Joseph Bigot au Bourg □ Usine Bolloré en fête en 1911 □ Carte postale de gendarme en 1906 □ Déguignet et la laïcité □ Notes et croquis d'Abgrall □ Toponymie et noms de villages □ Un calvaire bien mystérieux

## N° 6 d'Octobre 2008

Editorial "Signalisation bilingue" □ Nom des villages □ Cartographie □ Suite des villages □ Paotred dispount □ Pan sur le bec □ Panoramiques □ Grand Quevilly □ Culte de saint Michel

## N° 5 de Juin 2008

Editorial "Loisir d'historien au 17e siècle" □ Vies des Saints Bretons et Celtiques □ Laurent Quevilly, journaliste et caricaturiste □ Raphaël Binet, photographe □ Polar Déguignet signé Hervé Jaouen □ Appel à témoins □ Maire et défense de la langue □ Esprit de clocher □ Les korrigans de Thierry Gahinet □ Une vierge menacée

## N° 4 de Février 2008

Editorial "24 maires et 2 siècles d'histoire locale" □ Histoire des maires d'Ergué-Gabéric □ Man Kerouedan, dessinateur papetier □ Site naturel de Tréodet-Kerrous □ Espace Déguignet - Actualités □ Fontaine de St-Eloi à Creac'h-Ergué □ A la recherche de l'atlas perdu □ Appel à témoins □ Un point de confluence à Ergué-Gabéric

## N° 3 de Novembre 2007

Editorial "La Grenouille et le Bénédictin" □ La lettre en breton est au bureau des secours □ Henri Le Gars en 1939-45 □ Les premières voitures à Ergué-Gabéric □ Inventaire des Monuments Historiques □ Restauration d'un calvaire à St-Guérolé □ Laouic Saliou, le sculpteur du Paradis

## N° 2 d'Août 2007

Editorial "Des livres de vacances" □ Parties de boultenn au quartier d'Odét □ Le choix d'un blason communal en 1980 □ Louis Bréus à la machine 7 pour le papier OCB □ Germaine et Emile Herry témoignent ... □ Jean Guéguen : Georges Briquet au laboratoire d'Odét □ Atlas Grand-Terrier sur Google Maps □ Almanach GrandTerrier des Saints Bretons □ Projet de barrage hydro-électrique au Stangala

## N° 1 de Mai 2007

Editorial "Perag ar c'hannadigman ?" □ Lézergué un chateau historique □ Trucs et astuces : MediaWiki et Excel □ Pierre-Marie Cuzon, chevalier de la légion d'honneur □ Photo d'école de 1933 à Lestonan, avec 47 noms d'écopiers □ Trucs et astuces : MediaWiki et les images □ Interview de Fanch Page, surveillant à Odét □ Interview d'Hervé Gaonac'h, sècher à Odét □ Documents anciens de Keregan □ St-Gwenhaël, saint patron d'Ergué-Gabéric

# La coiffe à capuche gabéricoise, ancêtre de la Borledenn

koefañ pe kabellañ, aze emañ an dalc'h !

**A**lfred de Courcy [1], en publiant en 1842 une étude sur le Breton, rassembla un certain nombre de dessins mettant en scène des bretons et bretonnes en costume. Et notamment le croquis du peintre et professeur de dessins Prosper Saint-Germain [2] titré « Paysanne des environs de Quimper ».



Paysanne des environs de Quimper. Dessin de Saint-Germain.

## LE DESSIN DE PROSPER SAINT-GERMAIN

Du dessin publié en noir et blanc de l'étude de Courcy, Victor Goindre [3] en a tiré une belle lithographie colorisée ci-contre et édité par la maison Thierry Frères [4]. Le titre du dessin s'est précisé : « Jeune fille du Grand-Ergué » avec traduction en anglais et allemand : « Country woman of the Grand-Ergué / Junges

Mädchen von der Grand-Ergué ».

La coiffe était constituée de drap de lin, et non de lingerie brodée comme cela s'est généralisé par la suite, et un bandeau rouge sur le front amène une touche d'originalité. Dans le vêtement on voit également les trois corsages superposés qui composaient traditionnellement l'habit des jeunes filles. Le tablier est assorti de jolis couleurs gaies qui tranchent avec le noir et les bandelettes rouges du bustier.

On notera aussi page 173 de l'article d'Alfred de Courcy, un autre dessin de Saint-Germain illustrant le début de diversité des coiffes bretonnes en ce milieu du 19<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une autre gravure d'Alfred Geniole page 76 représentant également une jeune fille des environs de Quimper portant le même type de coiffe que celle d'Ergué-Gabéric.



## AUTRES GRAVURES ET ETUDES

Le dessinateur Valentin dans ses illustrations du Voyage dans le Finistère de Cambry en 1794 démontre également qu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle les coiffes bretonnes n'étaient pas celles que l'on connaît aujourd'hui.

La troisième planche de Valentin représente un homme et une femme du petit Hergué (Ergué-Armel), dont les pointes ouvertes de la coiffe de battent à plein vent.



Olivier Perrin a également abondamment illustré les paysannes de la région de Quimper dans les années 1800-1840, et dans ses dessins publiés dans la Galerie Bretonne d'Alexandre Bouët de 1836-44 on peut voir des coiffes dites à huppe.

Une des caractéristiques principales des coiffes d'Olivier Perrin est que les pointes sont courtes

[1] Alfred de Courcy, administrateur de la Compagnie d'assurances générales, né à Landerneau en 1816, fut comme ses 2 frères, Henry et Pol, très attaché à la culture bretonne. Les 3 frères de Courcy étaient très liés à Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895), Aurélien de Courson (1808-1889), Emile Souvestre (1806-1854) et Auguste Brizeux (1803-1858).

[2] Prosper Saint-Germain de son vrai nom Jean-Baptiste Prosper Marie dit Saint-Germain (1804-1875) tenait à Morlaix un cours de dessins pour jeunes gens, d'avant d'être nommé, en 1851, professeur de dessin de l'École de la Marine à Brest. Il était grand ami d'Emile Souvestre dont il a illustré de nombreux ouvrages et revues.

[3] Victor Goindre Victor Coindre fut dessinateur lithographe et édita de nombreuses planches entre 1838 et 1870, et notamment une belle série "Avant et après l'incendie" de Paris sous la Commune.

[4] Les frères Thierry tenaient une maison de lithographie à Paris dans les années 1845, en succession d'Engelmann.

et très empesées, ce qui les différencient de la gabéricoise. On y distingue aussi nettement le fond froncé de la coiffe, vraisemblablement autour d'une pièce de bois, qui explique la désignation de coiffe à huppe. D'autres illustrateurs ont dessiné les coiffes à huppe quimpéroise, notamment François-Hippolyte Lalaisse [1] dans son étude de 1848 « *Galerie Armoricaine. Costumes et vues pittoresques de la Bretagne* ».

Simone Morand [2] présente la coiffe de Lalaisse comme l'ancêtre des coiffes Pichou ou Pitchourell portées à Plomelin et nouées au cou et dont la huppe en bois sera remplacée par une pointe supérieure.

Par contre il est vraisemblable que la coiffe à capuche ga-



béricoise allait plutôt évoluer vers une coiffe Borledenn dont les pointes latérales vont se raccourcir et former un bord plat.

Pour les années 1855-57, on

peut aussi visualiser la série des esquisses du peintre Eugène Boudin [3] en visite au pardon de Kerdévot. Certes les costumes des bretonnes sont à peine suggérés, mais on peut néanmoins deviner la présence de quelques coiffes quimpéroises.

[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Patrimoine ]



## Souvenirs du patronage à l'Hôtel avant-guerre

kaout soñj m'eus ar batronaj an Otel evit ar paotred dispount

**Q**ui se souvient de ce patronage où s'entraînait la première clique de gymnastique des Paotred [4] fondée en 1919 par l'abbé Le Gall ?

C'était une époque où le clergé local sponsorisait les activités sportives, et il n'était pas étonnant d'y trouver des statues de Vierge Marie et de saints.

### LE PATRONAGE DES PAOTRED DISPOUNT

Le patronage inauguré en 1921 était cette grande maison de deux étages bâtie dans le quartier de l'Hôtel. Tout le rez-de-chaussée, d'un seul tenant, était réservé aux activités d'entraînement physique et aux agrès : barres fixes, parallèles, poutres, et on y accédait par la porte donnant sur la

route de Quimper-Coray. Les fenêtres de cette grande salle étaient décorées d'imitations de vitraux d'église.

Avant l'inauguration en 1931 du patronage de Keranna sous la coupe de René Bolloré, le patro de l'Hôtel était le seul lieu de rassemblement proposé par le clergé local pour les entraînements de la clique des gymnastes et des musiciens.

Cette clique prendra d'abord le nom institutionnel des "Enfants de Notre-Dame de Kerdévot", puis un titre plus accrocheur : les "Paotred Dispount" [4], c'est-à-dire les "Gars sans peur". Les activités étaient diverses : athlétisme, football, gymnastique, tir à l'arme de guerre, fifres, clairons, trompettes et tambours.

L'étage et le grenier du patronage

étaient occupés en hébergement de différentes familles de locataires. On a compté près de dix familles et logements distincts. Les occupants montaient chez eux côté ouest par l'escalier de 16 marches de pierres, de hauteurs inégales pour certaines. Certains anciens se rappellent y avoir glissé sur les fesses à une époque où la rambarde en fer forgé n'existait pas encore.



[1] François Hippolyte Lalaisse (1810 Nancy- 1884 Paris) est un peintre et illustrateur français du XIXe siècle. Élève de Charlet il devint plus tard son professeur-adjoint à Polytechnique où il enseigne de 1839 à 1877. Lalaisse a publié une quantité considérable de lithographies sur les costumes régionaux ou les uniformes.

[2] Simone Morand, *Histoire du costume Glazik et Bigouden*, Editions Yves Salmon, 1983

[3] Eugène-Louis Boudin est un peintre normand, né à Honfleur en 1824, mort à Deauville en 1898. Grand peintre de marines et de scènes bretonnes, il est considéré comme l'un des précurseurs de l'impressionnisme.

[4] Paotred ne prend jamais de s, car en breton la terminaison "ed" est une marque de pluriel.



## STATUES RETRouvées

Le patronage était orné d'un certain nombre de statues de bois et de plâtre. Lors de la seconde guerre mondiale en 1939-45 les occupants du patronage décidèrent de cacher les statues de la convoitise des occupants, ce dans le haut d'une cheminée intérieure. Et ce n'est qu'après guerre que les nouveaux propriétaires ont redécouvert leur existence et entrepris de dégager les statues de plâtre, une statue de saint en bois polychrome et une grande statue en bois peint de la Vierge à l'enfant [5].

Cette dernière est toujours conservée par cette famille gabé-ricoise. La photo récente ci-dessus montre une vierge de facture classique, de hauteur de 1 m 40, l'arrière étant creusé et la partie visible recouverte d'une peinture blanche qui commence à s'écailler. Le bras droit de l'enfant Jésus est tombé, mais conservé précieusement.

Certains anciens se rappellent avoir vu, tout au moins sur des photos de manifestations sportives à l'Hôtel [6], cette statue de Vierge sur le terrain des sports



utilisé par la clique des Paotred [4]. On peut voir encore aujourd'hui sur le terrain proche un socle de pierre qui pourrait avoir soutenu une croix ou une statue de pierre.

Parmi les autres statues cachées

dans la cheminée, celle du saint en bois polychrome, plus petite, fut donnée à Paul Eon, vicaire et aumônier d'Odé jusqu'en 1949, lequel de son côté la rétrocéda à une autre famille résidente d'Ergué-Gabéric. Les statues de plâtre furent par contre détruites, car abimées et dénuées de valeur.

La rétrospective des statues du patronage de l'Hôtel serait incomplète si l'on ne mentionnait pas la petite statue de Vierge à l'enfant en faïence émaillée qui orne la niche en hauteur sur le mur Est du patronage. Elle était déjà là au début du 20<sup>e</sup> siècle, et en y regardant de plus près on peut remarquer la trace d'un trou de plomb de carabine.

C'est un jeune chasseur qui, avant guerre, tira par jeu et défi sur la statue. Bien mal lui prit, car ce geste accompli il n'eut de cesse d'y penser et d'être obsédé par l'idée de punition divine, et plus précisément la peur d'être la visée d'un fusil de soldat allemand.

[ cf. article complet sur le site  
Grand-Terrier.net en rubrique  
Patrimoine ]

## Concours du patrimoine pour le plus joli pont en pierres Pont\_kar pe arbont war an Jet hag an Oded

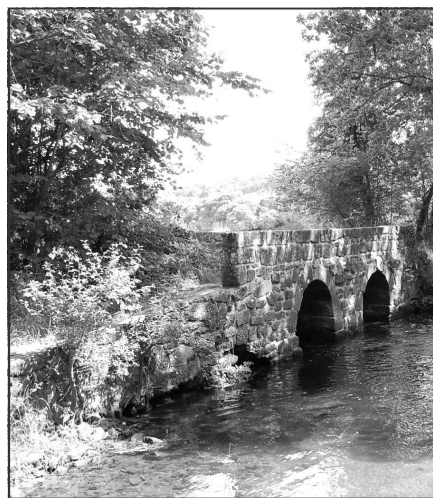
Quel est le plus joli pont entièrement de pierres à Ergué-Gabéric ? On a ici sélectionné sur le site GrandTerrier trois d'entre eux qui méritaient le détour et quelques photos. Et ajouté des souvenirs d'anciens qui fréquentaient au moins l'un d'entre eux le Pont-Alhuen.

### PASSAGE SUR LE JET A MELENNEC

Ce charmant petit pont, appelé

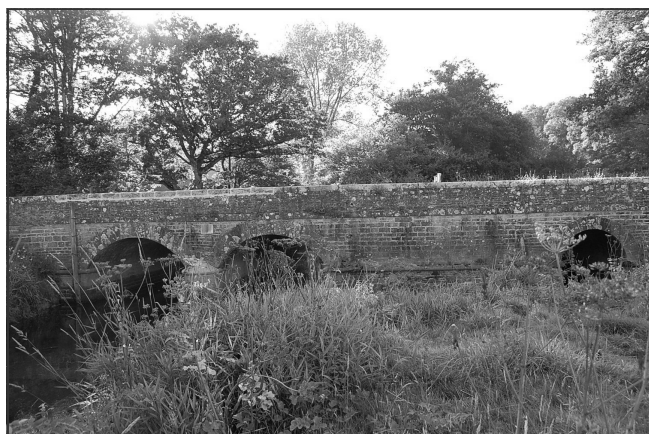
"pont romain" par certaines personnes, situé au bout d'un chemin à la hauteur du village de Mélenne, avait pour vocation d'assurer un passage à pied ou en charrette sur le Jet entre les communes d'Ergué-Gabéric et Ergué-Armel en amont de l'Eau-Blanche.

L'assise du pont a été restaurée récemment et le lieu champêtre est magnifique, si l'on fait bien sûr abstraction du bruit des voitures qui roulent sur la voie expresse très proche.



[5] Témoignage de Josic Huitric, menuisier et cabaretier de Pen-Carn-Lestonan

[6] Cf par exemple l'article GrandTerrier « Festival de gymnastique des Paotred-Dispount, Le Progrès du Finistère 1922 ».



## PONT-ALHUEN, ROUTE DE LANDUDAL

Un très beau pont à trois arches de plein cintre en contrebas de Kermorvan sur la route de Landudal et Langolen à partir de St-André. La troisième voûte a sans doute été ajoutée ultérieurement pour permettre l'écoulement en cas de fortes eaux.

Ce lieu que Déguignet orthographiait Pont Alc'houenen est l'objet d'une belle légende de trois barriques pleines d'or et d'argent, lire l'article « Pont Alhuen, Pont Alc'houenen ». Cet article présente aussi les différentes hypothèses toponymiques quant à l'origine du nom : est-ce le pont d'un guerrier courtois Haeluethen, de saint Albin ou des mauvaises herbes ?

René Le Reste de Garsalec nous a fait revivre ses souvenirs de jeunesse en ces lieux champêtres : « À 300 m environ du pont de Pont al Huenn, en aval, il y avait un coin bien aménagé dans un champ au bord de la rivière et qu'on appelait familièrement "Toul Visant" (le trou de Vincent). C'est là qu'allait se baigner le tout Garsalec, la Croix St André, ainsi que ceux de "laë ar barzh" (le haut de la commune) et bien sûr les riverains de Landudal, aux environs des années 1940 à 1950, et avant je suppose, surtout le dimanche ».

« Et même en soirée après les dures journées de la moisson. Ou alors simplement pour se laver, se

détendre, ou se rafraîchir, car c'était un vrai bien-être à cette époque.

Et c'est là aussi que j'ai appris à nager, grâce à mon père car c'est par lui que j'ai connu ce lieu. Il aimait bien me raconter, à cette époque en breton bien sûr, l'histoire des 3 barriques pleines

d'or que rapporte Déguignet dans ses mémoires. Et c'était un intrépide plongeur et excellent nageur en brasse : "egiz ar glesker" ("comme la grenouille"), qu'il disait !

Le Toul Visant devenu un lieu de convivialité champêtre très sympa : pique-niques familiaux, jeux d'adolescents, tir à la corde par-dessus la rivière entre-riverains : Ergué - Landudal ... Et même pendant la guerre je me souviens y avoir vu des jeunes gens danser, en maillots de bains et pieds nus sur l'herbe au son de l'accordéon. On a parlé aussi de rafle en 1943 ou 1944 ...

"Toul Visant" était appelé ainsi du nom du fermier Vincent Tymen de la ferme de Kerlaviou dépendant de ce lieu. Visant était un brave homme, bien en chair et qui n'était pas le dernier à piquer un plongeon dans son "trou" ! »

## PONT DU MOULIN À PAPIER D'ODET

Il s'agit d'un magnifique pont à deux arches en voûtes très hautes par rapport au niveau de la rivière d'Odét, à la hauteur de la papeterie fondée en 1822 par Nicolas Le Marié. Ce pont est conçu pour permettre le passage de charrois entre les communes d'Ergué-Gabéric et de Briec.

On a retrouvé le document de 1858 de la préfecture autorisant les travaux de construction et décrivant précisément l'ouvrage : cf article « 1859 - Construction du

pont entre Odet et Briec ».

Le pont sera construit dans les règles de l'art avant le 1er août 1859 par trois frères maçons d'Ergué-Gabéric : Joseph, Yves et François Favennec.

En voici la description du cahier des charges : « Le pont projeté sur l'Odet sera bâti un peu en amont du pont actuel [...]. Il aura six mètres soixante centimètres de tête en tête et deux arches en plein-cintre de quatre mètres d'ouverture chacune. La voute aura une épaisseur de cinquante quatre centimètres à la clef.

Les pieds droits auront un mètre quatre vingt centimètres de hauteur. La pile aura un mètre de largeur et portera, à chacun de ses bouts, un éperon qui aura la forme d'un segment cylindrique de cinquante centimètres de rayon et d'un mètre quatre vingt centimètres de hauteur, cet éperon sera surmonté d'un chaperon conique.

Les culées [1] auront un mètre cinquante centimètres de largeur, elles s'élèveront verticalement jusqu'à un mètre quatre vingt centimètres au-dessus des fondations pour subir, là, une retraite de vingt centimètres et s'élever encore verticalement de un mètre soixante centimètres et se raccorder ensuite avec l'extrados [2].

[ cf. article complets sur le site Grand-Terrier.net en rubriques Patrimoine et Fonds d'archives]



[1] En architecture la culée d'un pont est la partie située sur la rive destinée à supporter le poids du tablier. Source : Wikipedia.

[2] L'extrados est soit la face supérieure d'une voûte ou d'un arc, soit la face supérieure d'un claveau. Source : Wikipedia.

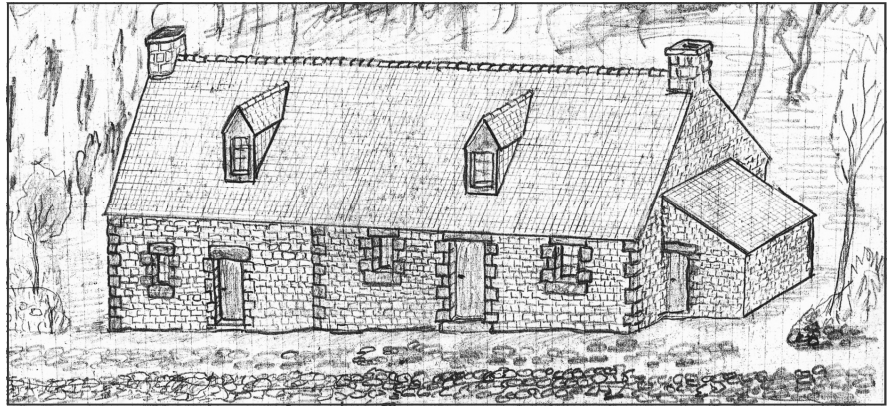


# Jean-Pierre Rolland, le vieux loup de papeterie

ur bleiz hozh ha bras e veilhioù paper O.C.B.

Celui que René Bolloré qualifiait de « vieux loup de papeterie » a

marqué son époque, ce aussi bien dans son quartier natal d'Odét que du côté de Cascadec où il a contribué au démarrage de la deuxième papeterie du groupe Bolloré.



Stang-Luzigou - Dessin de Mann Kerouredan (2007)

## UNE VOCATION DE PAPETIER

Jean Pierre Rolland est né le 5 mai 1855 à Lenhesq en Ergué-Gabéric d'un père exerçant la profession de journalier [1] et qui viendra s'établir en 1862-65 [2] à Stang-Luzigou près d'Odét. Très tôt Jean-Pierre travaille au moulin à papier d'Odét. Avide de se former, très curieux, à 35 ans il devient surveillant de fabrication.

En 1893 quand René Bolloré loue le moulin à papier de Scaër, il envoie Jean Pierre Rolland assurer la mise en route du moulin à papier et assumer le contrôle de la bonne marche de l'usine. Sur le coteau dominant le moulin, une maison lui est construite et désormais ce sera pour lui un va-et-vient incessant entre les deux moulins à papier d'Odét et de Cascadec.

Au début des années 1900, René Bolloré voulant développer et moderniser les usines, l'envoie, avec son beau-frère Yves Charuel du Guérand, ingénieur de Centrale, visiter des usines de fabrication

de matériel et des papeteries en France et en Allemagne.

Marianne Saliou confirme la mission en question dans une interview de 1979 : « Il n'y avait qu'une seule machine au début [à Odét], mais la deuxième est venue avant la guerre. Elle a du tourner en 1912. M. Rolland avait été voir cette machine en Allemagne. Elle a été mise devant le château. La première était plus petite, elle était là où est la huit actuellement. ».

Lors de la fête du Centenaire des papeteries, René Bolloré rédigea

et prononça un discours [3] dans lequel il évoque le contremaître décédé huit ans plus tôt : « Il m'est impossible de rappeler le souvenir de tous les ouvriers défunts, néanmoins je ne puis passer sous silence le nom de mon vieux contremaître Jean Pierre ROLLAND un vieil ami, un vieux loup de papeterie. ».

La photo ci-dessous prise en 1911 [4] est très intéressante car elle rassemble tous les cadres de l'entreprise Bolloré, et Jean-Pierre Rolland est tout proche du patron, à sa gauche.



[1] Jean-Pierre Rolland "père" est né le 21/10/1830 à Lezergué en Ergué-Gabéric. Sur l'acte de mariage en 1854 avec Anne Bolzer il est déclaré aide-cultivateur.

[2] Lieux de naissances des frères et soeurs de Jean-Pierre : Marie-Louise en 1858 à Cosfournou, Jean-Marie en 1859 à Cosfournou, Marie-Anne en 1862 à Cosfournou, Guillaume-Marie en 1865 à Luzigou.

[3] Cf. document complet « 1922 - Discours de René Bolloré au Centenaire d'Odét » sur site GrandTerrier.

[4] Photo prise lors du mariage de René Bolloré avec Marie Amélie Thubé ; cf article GrandTerrier : « 1911 - Fête du mariage de René Bolloré ».

1er rang (assis) : René Rannou, contremaître [5] ; Yves Charuel du Guérand ; René Bolloré ; Jean-Pierre Rolland, contremaître ; Louis Garin, directeur d'Odet ; Le Gallès.

2e rang (debout) : Laurent Le Gall, contremaître ; Abel Briand, contremaître [6] ; Hervé Quinquin, directeur de Cascadec ; Yves Provost, contremaître ; Mlle de Lulliac, secrétaire de René Bolloré.

## UNE FAMILLE NOMBREUSE

De son mariage avec Anne Marie Péton le 15 mai 1878 naîtront douze enfants, neuf filles et trois garçons. Ces derniers décéderont en bas âge. La plupart des filles épouseront des papetiers et travailleront aussi dans la papeterie. Il est amusant de noter que si les deux aînées porteront la coiffe de Quimper, la "borleden", toutes les autres porteront celle de Scaër.

Les douze enfants :

- 1879 (Odet), Marie Anne, épouse de Jean Louis Jacob.
- 1880 (Odet), Anne Marie, épouse d'Hervé Bourhis.
- 1881 (Odet), Marie Perrine, épouse de Roger Louis Derrien
- 1883 (Odet), Marie Louise, épouse Barguil.
- 1885 (Odet), Marie Barbe, épouse de François Huiban.
- 1888 (Odet), Marie Reine, épouse de Pierrot Eouzan.
- 1889 (Odet), Marie Jeanne, épouse de Germain Guéguen.
- 1891 (Odet), Pierre Auguste, décédé en bas-âge.
- 1892 (Odet), Jean Pierre, décédé en bas-âge.



*Date de la photo ? Filles aînées ou cadettes ?*

- 1893 (Odet), Renée Joséphine, ép. de Guillaume Le Pape.
- 1896 (Scaër), Jean Marie, décédé en bas-âge.
- 1900 (Scaër), Marie Yvonne, épouse de Jean Rivoal.

La fille d'Anne-Marie et d'Hervé Bourhis, prénommée Anne-Marie, épouse en premières nocces Emile Rannou, contremaître à Cascadec qui décèdera brutalement suite à une électrocution. Ce dernier est le fils de René Rannou [5], contremaître également à Odet et grand oncle d'Henri Le Gars, chef comptable à l'usine d'Odet [7]. Anne-Marie épouse en seconde nocces Guillaume Kerourédan, contremaître à la papeterie Odet, et leur fils Mann Kerouredan sera également papetier dans les usines de Troyes, Cascadec et Odet.

Marie Barbe épouse François Huiban aura un fils Joseph Huiban qui sera mécanicien papetier à Cascadec. Mariée à Reine, le beau-fils Pierre Eouzan fut surveillant général de l'usine d'Odet jusqu'en 1940. Le petit

fils, Pierrot Eouzan fils de Pierre, fut responsable de fabrication, de 1947 date de réouverture de l'usine jusqu'à sa retraite.

Marie Jeanne épouse le boulanger Germain Guéguen établi à Lestonan. Ce dernier se remaria avec Marie-Françoise Guéguen et leur fils Jean sera laborantin à la papeterie d'Odet. Marie Yvonne épouse Jean Rivoal qui sera papetier en activité à l'usine de Troyes, ainsi que son frère Henri.

## UNE MORT BRUTALE EN 1914

En 1914, alors que Jean Pierre Rolland quitte Cascadec pour se rendre à Odet, le cheval qui conduit le char à bancs s'emballa et renversa celui-ci sur Jean Pierre qui ne survit pas à l'accident [8]. Né en 1855, il n'a pas encore soixante ans.

France du Guérand, nièce de René Bolloré et fille d'Yves Charuel du Guérand, évoque dans son livre « Il fut un temps ... » les derniers moments de la vie du contremaître :

### « BAPTÊME D'UNE MACHINE À PAPIER »

*« L'usine d'Odet n'avait été, à l'origine, en 1822, qu'un modeste moulin à papier, fondé par un grand oncle sur la rivière, en amont de Quimper. Il avait utilisé la force motrice d'une chute d'eau, et cela grâce à un canal de 1 500 mètres creusé à mains d'homme par un prodigieux effort. Au commencement, aussi, le papier se faisait à la main, puis vinrent les machines, au temps de mon grand-père, puis de mon oncle René. Dans ma toute petite enfance, ce devait être avant 1914 [9], je fus marraine de l'une d'entre elles, lors d'une fête rituelle, car on bénissait les machines comme on bénissait les barques*

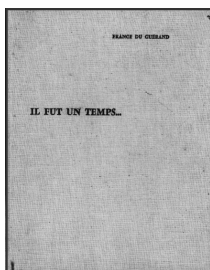
[5] Cf article ci-après autour d'une photo de famille : « 1925 - Famille Rannou de Kerangueo-Odet ».

[6] Abel Briand est l'inventeur d'un fumeur automatique de cigarettes (12 en simultané) et d'un palpeur micrométrique électrique et d'autres matériels.

[7] Henri Le Gars est le petit-fils de Marie-Anne Rannou née en 1870, mariée à Gregoire Niger, et soeur de René-Jean Rannou, contremaître de fabrication à la papeterie d'Odet.

[8] Les circonstances de l'accident de char à bancs et du décès du papetier Rolland ont été racontées par Joseph Huiban à qui Jean Guéguen et Pierrot Eouzan avait rendu visite en 1992-93.





des pêcheurs, dangereux instruments de travail pour lesquels on demandait la protection divine. J'étais toute raide dans une robe empe-  
sée en broderie anglaise, donnant la main au contremaître d'alors, Rolland, un grand homme d'allure noble aux favoris et à la barbe blanche, dans un costume breton bleu de Roi, brodé du même ton que les genêts en fleurs.

Je me sentis très importante quand je coupai le fil symbolique et qu'on déclencha la machine, à grands bruit. Le Recteur était venu du bourg avec ses vicaires en grands surplis blancs sur leurs longues robes noires [5]. Ils récitèrent des prières auxquelles répondaient toute l'assistance, les ouvriers et la famille au complet.

Il y eut des dragées, une distribu-

tion de sous aux enfants et des boissons, mais là se borne l'image dans mon souvenir. Ce qui me fascinait, c'était de voir le liquide laiteux des grandes cuves se transformer sous mes yeux en passant sur des feutres tout fumants de vapeur pour devenir de longues feuilles de papier blanc neigeux qui s'enroulaient sur des bobines, comme par miracle. Le spectacle tenait de la magie et m'enchantait bien souvent. J'en retins que tout se transforme.

À quelques jours de là [5], une nouvelle se répandit de bouche à oreille : le vieux contremaître, pris d'un malaise, s'était affaibli et était mort [4]. Tout le monde semblait consterné et mes questions tombaient dans le vide. Comme j'insistais pour revoir mon grand ami, Maman décida de m'emmener chez le mort pour me familiariser avec la fin humaine. Nous voilà donc entrant dans sa maison où tout le monde parlait à voix basse. Les femmes avaient les

yeux rougis d'avoir pleuré ; lui était calme sur son lit avec son beau costume et un chapelet dans ses mains livides croisées sur son cœur. Les volets de la chambre étaient clos et il y avait quatre grands cierges allumés près de sa couche. On me fit embrasser son front qui était froid comme une pierre mais il ne m'effraya pas, car il avait l'air de dormir en souriant. Après une courte prière, Maman me dit : « Prie le bon Dieu qu'il le reçoive en son Paradis et que nous l'y retrouvions » ; je pensais tout naturel le rendez-vous.

Ce fut ma première rencontre avec la mort. Le grand homme aux mains chaudes qui me guidait si gentiment ne bougeait plus. Il était froid, mais nous allions le retrouver un peu plus tard au ciel ; il dormirait tout le temps jusque là, c'est tout [..]

[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Mémoires d'Odet ]

## René-Jean Rannou, contre-maître de fabrication, et sa famille

Familh hir gant Marianne Pétillon ha Ren Rannou e veil paper

**R**ené-Jean Rannou est né le 13/4/1866 à Kerangué en Ergué Gabéric. En 1889 il épouse le Marie-Anne Le Pétillon né à St-Yvi. Il assurera la fonction de contremaître de fabrication à la papeterie d'Odet. On le voit ici en 1925 avec sa famille, ses fils et belle-fille, filles et beaux-fils, et petits-enfants.



- 1 Corentin Heydon
- 2 Augustine Rannou, épouse de Jean-Louis Le Meur
- 3 Jean-Louis Le Meur
- 4 Marie-Jeanne Rannou, épouse de Jean Le Grand
- 5 Jean Le Grand
- 6 Anne-Marie Bourhis, épouse d'Emile Rannou

- 7 Emile Rannou [10]
- 8 Corentine Rannou, épouse de Corentin Heydon
- 9 René-Jean Rannou
- 10 Marie-Anne Pétillon, épouse de René-Jean Rannou

- 11 Louis Le Dé
- 12 Jeanne Rannou, épouse de Louis Le Dé
- Suite en page suivante

[9] Le baptême de la 2e machine eut lieu en 1912, si l'on en croit Marianne Saliou citée ci-dessus, et non en 1914 quelques jours avant la mort de Jean-Pierre Rolland. Le recteur de l'époque, assistant à la cérémonie, était Louis Lein et les vicaires étaient : Théophile Madec, Corentin Breton et René Courtès

[10] Emile Rannou est décédé le 30.12.1925 à la papeterie de Cascadec par électrocution.

- ▶ 13 René Heydon, fils [1]
- ▶ 14 Louise Le Dé, future épouse de René Marchant
- ▶ 15 Catherine Le Dé, future épouse

- d'Hervé Balès
- ▶ 16 Anne-Marie Le Dé, fille, future épouse de Louis Garin fils
- ▶ 17 Louis Le Dé, fils [2]

[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubriques Reportages et Mémoires d'Odét ]

## Projet de faisabilité d'un musée de la Papeterie

Planig evit eun mirdi ar papererour

**P**endant deux mois en 1992, la mission de Brigitte Barvec de l'association Buhez a consisté à rencontrer les anciens et les référents gabéris qui ont connu la papeterie d'Odét en activité pour dresser les lignes directrices d'un futur musée sur les lieux de l'ancienne papeterie Bolloré.

Le résultat est un mémoire de 39 pages où les sources bibliographiques et archives connues sont inventoriées, mais surtout où un exposé des conditions préalables de réalisation est proposé :

- ▶ un délai de 3 ans avant mise en forme avec une phase de collecte et de recherche, guidée par un ethnographe pour les "histoires de vie" des anciens

ouvriers et ouvrières, et d'un historien pour les aspects archivistiques.

- ▶ l'implication de la famille Bolloré dans le projet, tant pour les bâtiments et espaces utilisés par la future structure d'accueil que pour l'accès aux archives privées.

- ▶ la construction d'un centre d'interprétation : « on ne cherche pas à tout y montrer, on y retient les plus parlants au sein d'un exemple (en l'occurrence la société des papetiers d'Odét) tout en reliant cet exemple à un contexte historique et culturel ».

La démarche du projet est ambitieuse et volontariste :

- ▶ « Il faut proposer aux visiteurs une approche de la réalité

historique du monde de la papeterie sans négliger l'imaginaire qui s'y rapporte ».

« Il faut que les papetiers et anciens papetiers s'y reconnaissent : l'exposition doit être un miroir et une mémoire ».

« Il faut que cette exposition soit également belle et plaisante ».

« Il faut que cette réalisation soit exemplaire par la qualité de son propos : elle ne doit pas se situer en deçà des autres établissements muséographiques et elle doit être un exemple pour les autres établissements industriels en matière de sauvegarde de leur patrimoine ».

[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Mémoires d'Odét ]

## 1937, L'Armoricaïn, journal de Brest et du finistère

Lizher ar Roue distroñed e galleg gant ar journalisted

**L**a lettre gabérisoise au roi Louis-Philippe a souvent été présentée comme un modèle de roublardise rurale pour obtenir une aide financière, tout en s'apitoyant d'une tentative d'assassinat de la personne du Roi.

Il y a quelques mois nous avons retrouvé et publié la lettre d'accompagnement du préfet et les inscriptions dans les registres des services administratifs de la Monarchie de juillet. Mais il persistait une double information et interrogation : « L'original est au bureau des secours », « Cette adresse bretonne a été citée dans les journaux pour sa singularité ».

Aujourd'hui le second mystère est levé : l'affaire fut d'abord évoquée dans le journal régional L'Armoricaïn de Brest [3], et reprise ensuite dans le grand quotidien national Le Siècle. On remarquera la tournure bien bretonne : « du milieu du cœur » traduite littéralement de « a-greiz kalon ».

Nous recevons de Quimper la pièce suivante qui, par sa bonhomie originale, mérite d'être publiée. C'est une adresse de la commune d'Ergué-Gabéric, près de Quimper, à Louis-Philippe; elle est en breton.

A Monsieur Louis-Philippe, roi des Français,  
Le conseil de la paroisse d'Ergué-Gabéric.

Monsieur le Roi,

L'année mil huit cent trente-six a été en vérité malheureuse pour nous.

1.<sup>o</sup> Avec beaucoup de tristesse nous avons appris qu'on a failli trois fois vous tuer.

2.<sup>o</sup> Le vent du second jour du mois de février avait aussi abattu la tour de l'église de notre paroisse.

Mais par la grâce de Dieu, vous êtes sorti sain et sauf de tous ces dangers-là, et nous, nous espérons aussi par la charité des bonnes gens réparer notre église et notre tour.

Espérons que dans le temps à venir il ne sera trouvé personne assez criminel pour essayer de tirer la vie d'avec un Roi, lequel fait le bonheur des Français!

Vos serviteurs humbles du milieu du cœur, et vos amis avec respect.

Ergué-Gabéric, 10 janvier 1837.

(Suivent les signatures).

[1] René Heydon sera responsable des achats à la chiffonnerie de la papeterie d'Odét..

[2] Louis Le Dé sera responsable des achats à la chiffonnerie de la papeterie d'Odét, puis de la salle blanche (bobinage) .

[3] Ex. de L'Armoricaïn, journal de Brest et du Finistère, consultable aux Archives municipales de Brest.

# Chiens écrasés dans le Courrier du Finistère de 1914 à 1919

Keloù Penn-ar-Bed deus an Erge-Vras brezel etre-ze



**L**e Courrier du Finistère joue, de 1880 à 1944 [1], le rôle d'organe officiel de la droite légitimiste et de porte-parole de l'autorité catholique du département, en atteignant un tirage remarquable de 30 000 exemplaires en 1926. Rédigé principalement en français, il fait une place importante à la langue bretonne et aux nouvelles locales.

Entre 1914 et 1919, on y trouve pas moins de seize entre-filets concernant la commune d'Ergué-Gabéric et ses habitants, et le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas tous très gais :

► La mort de froid d'un mendiant sur un tas de billettes de bois au bourg, découvert par le bedeau de la paroisse.

► Une querelle de voisins agriculteurs à Poulduic et la Salle-Verte, où le plus jeune est bien amoché.

► Un suicide à Kernevez par pendaison à un pommier au moyen d'une blouse enroulée autour du cou.

► L'arrivée en grande fanfare du nouveau recteur Louis Pennec accueilli au manoir du Cleuyou par les paroissiens représentés par plus d'une trentaine de chars-à-bancs et une quantité de bicyclettes.

► Le vol d'un bœuf de race bretonne de robe pie sous la surveillance de deux enfants « paotred saout », âgés de 11 ans et de 2 ans.

► Un incendie à Stang-Quéau

enflammant notamment les toits de chaume de quatre bâtiments, heureusement assurés.

► La virée épique de trois jeunes gens de Kernevez et Mélenec ayant ingurgité du cidre jusqu'à leur saoul.

► Des concours de pouliches ou poulinières où se distinguent Cocotte, Mimi, Espérance, Gentille, Fanny, Rosalie, Méline, Odette ... représentantes des meilleures exploitations agricoles de la commune.

► Les vols d'économies et d'un paquet de tapioca par une femme au statut de réfugiée qui le revend au débitant du bourg.

► Un accident mortel d'un conducteur d'attelage, le crane coincé entre les escaliers des bureaux de la papeterie d'Odet et la roue droite de son véhicule.

Voici une sélection de ces nouvelles locales.

## MENDIANT MORT DE FROID

3 Janvier 1914 « *Dimanche, vers 5 heures du soir, M. Guillaume Le Moigne, bedeau de la paroisse, a trouvé, étendu mort, au bourg, parmi les billettes [2] de bois, le corps de Louis Le Breton, originaire de Saint-Evarzec, mendiant, âgé d'une soixantaine d'années. La mort paraît due à une congestion occasionnée par le froid.* »

## RIXE VIOLENTE ENTRE VOISINS

7 février 1914 « *Pierre Le Floc'h, cultivateur à Poulderic [3], et son voisin Pierre Lassot [4] vivent en mauvaise intelligence. À la suite d'une nouvelle altercation, ils en*

*sont venus aux mains, et fort mal traité, Le Floc'h a porté plainte.* »

## L'ACCUEIL DU NOUVEAU RECTEUR

28 mars 1914 « *Des raisons de santé ont récemment contraint le bon M. Lein à quitter Ergué-Gabéric.*

*Le lundi 16 mars, le nouveau recteur, M. l'abbé Pennec [5], précédemment à Irvillac, faisait au Grand Ergué une entrée triomphale. 35 voitures et quantité de vélos étaient venus à sa rencontre au manoir du Cluyou, et lui faisaient jusqu'au bourg un important cortège.*

*Quittant pour un moment la parure sévère du carême, l'église avait revêtu dimanche ses ornements des grandes fêtes et en même temps qu'elle chantait le Laetare, elle invitait ses enfants à se réjouir de l'arrivée du nouveau pasteur. Ils avaient répondu nombreux à cet appel et suivirent avec émotion la cérémonie d'installation que présidait M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. M. Pennec dit à ses nouveaux paroissiens sa joie de venir parmi eux et les assura de son paternel dévouement. M. le curé de Saint-Corentin développa ensuite devant l'assistance les bienfaits du christianisme et la mission régénératrice que le prêtre accomplit.*

*La paroisse du Grand-Ergué tiendra elle-même à honneur de persévérer dans ses chrétiennes pratiques et de faciliter la tâche du pasteur qui vient lui apporter son cœur et sa bonne volonté.»*

[1] Ayant continué de paraître pendant l'Occupation allemande (1940-1944), Le Courrier du Finistère fait l'objet d'une interdiction de parution. Pour lui faire suite, le diocèse de Quimper a suscité la création d'un hebdomadaire au contenu unique, mais sous deux titres, le Courrier du Léon et le Progrès de Cornouaille.

[2] Billette : bois de chauffage fendu et séché. Source : Dict. de l'Académie.

[3] Le lieu-dit de Poulderic est plutôt Poulduic, car Pierre Le Floc'h cultivateur né le 22/12/1877 à Ergué Armel épouse en 1901 Catherine Guillamet née le 05/06/1873 à Poulduic en Ergué-Gabéric.

[4] Il s'agit vraisemblablement de Pierre Lasseau né le 13/05/1867 à la Salleverte en Ergué Gabéric.

[5] Louis Pennec sera recteur d'Ergué-Gabéric de 1914 à 1938.

## SUICIDE À KERNEVEZ

7 août 1915 « L.-M. G. [6], 50 ans, domestique à Kernévez, avait disparu depuis le 9 juillet. Son cadavre a été découvert non loin de Kerourvois sous un pommier auquel il s'était pendu au moyen de sa blouse enroulée autour du cou. G. [6] s'adonnait à la boisson. »

## VOL D'UN BŒUF NON SURVEILLÉ

28 août 1915 « Un troupeau de 23 bêtes à cornes, appartenant au fermier Espern, du village de Loqueltas, avait passé la journée dans une prairie sous la garde de ses deux petits garçons âgés de 2 et 11 ans. À leur retour, il manquait un bœuf de race bretonne, de robe pie [7], d'un an et d'une valeur de cent francs. Les enfants ne purent dire ce qu'il était devenu, mais le fermier apprit qu'on avait vu un cultivateur de la commune d'Ergué-Armel l'emporter dans sa charrette au marché de Quimper. Le fermier Espern a porté plainte. »

## INCENDIE À STANG QUÉAU

18 septembre 1915 « Un incendie a éclaté au village de Stang Quéau dans la ferme exploitée par la famille Le Menn. Le feu gagna rapidement deux meules de fourrage, ainsi que deux écuries et deux porcheries ; le tout fut anéanti. La maison d'habitation de M. Lozach père, absent en ce moment, et située à dix mètres du foyer de l'incendie, eut sa toiture également détruite ; son mobilier subit le même sort.

Les causes de ce sinistre ne sont pas bien établies. La fermière, qui évalue ses pertes à la somme de 6.485 francs, n'est assurée que jusqu'à concurrence de 3000 francs.»

25 septembre 1915 « Un violent incendie s'est déclaré à Stang

Quéau, dans les fourrages de M. Le Meur, qui furent consumés. Le feu se communiqua ensuite à quatre corps de bâtiment couverts de chaume, et les réduisit également en cendres. Les pertes sont évaluées à 6500 francs pour les époux Le Meur, à 1300 et 1000 fr pour MM. Salomon et Lozach. Il y a assurance. »

## TAPAGE INFERNAL APRÈS BOIRE

4 décembre 1915 « Une funeste habitude s'est répandue depuis quelques années dans les environs de Quimper. Les garçons de ferme se réunissent par petites bandes pour visiter les fermes avoisinantes et s'ingurgiter du cidre jusqu'à leur saoul. Ces temps derniers, Gabriel Auffret, de Kernevez, Hervé Pétillon et François Rannou, de Mélenec, arrivèrent vers le soir à la ferme de Keruel, exploitée par Mme Alain. Les bonnes seules se trouvant à la maison, ces garnements se mirent à faire un tapage infernal ; et puis ils brisèrent une charrette et un manège qui se trouvaient dans la cour.

Les bonnes, saisies de frayeur, se renfermèrent dans la maison où ces drôles essayèrent de pénétrer à leur suite. En passant à Mennudic, ils jetèrent dans le lavoir les pierres qui servaient aux lavandières. Ils passeront sans doute quelques semaines à la prison pour calmer leurs nerfs. Que cette leçon profite à d'autres qui s'adonnent au même mauvais penchant.»

## VOLS À LA TIRE D'UNE S.D.F.

23 février 1918 « Pendant une absence de Mme Donnart, ménagère au bourg, un inconnu pénétra chez elle et lui enleva toutes ses économies, s'élevant à 85 francs. On recherche le coupable.

Une femme se disant une réfugiée et s'appeler Prado, a volé, au préjudice de Mme Le Clec'h, commer-

çante à l'Eau-Blanche, 12 paquets de tapioca, qu'elle vendit ensuite à Mme Cornic débitante au bourg. Cette, qui avait donné un faux nom, fut rejointe peu après et rendit l'argent.»

## TRISTE MORT D'UNE ÉPILEPTIQUE

23 décembre 1917 « M.-A. G. [6], 65 ans, épileptique, qui ne dédaignait pas sa goutte, a été retrouvée morte de froid, sur le bord d'un chemin, près de l'Eau Blanche. »

## PENDU ET PÈRE DE NEUF ENFANTS

13 avril 1918 « Y. S. [6], 49 ans, cultivateur à Kerleur, avait pris la funeste habitude de s'enivrer à peu près tous les jours. Le 10 avril il s'est pendu dans sa maison d'habitation. Il laisse une veuve et neuf enfants.»



## ACCIDENT MORTEL DE VOITURE

8 mars 1919 « Le 18 février, Noël Le Moigne, qui venait d'être démobilisé, entra dans la cour de l'usine de la papeterie de l'Odet, conduisant à la bride un attelage. Il fut pris si malheureusement entre la roue droite du véhicule et l'escalier du bureau qu'il eut le crâne fracturé. Quelques instants après il expirait.

Âgé de 41 ans, l'infortuné Le Moigne laisse cinq enfants en bas âge. »

[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Reportages ]

[6] Les prénoms et noms de l'intéressé(e), en clair dans l'édition du Courrier du Finistère, sont ici masqués.

[7] Robe pie : composée de deux couleurs (noir et blanc, ou marron et blanc) qui ne se mélangent pas mais forment des plaques.



# La Grande Quête organisée pour sauver Kerdévot en 1795

Eun gestennad vras evit Intron Variza Kerzevot

**C**ertains l'avait surnommé le sauveur de Kerdévot, mais en réalité Jérôme Crédou n'était que le prête-nom d'une commune entière attachée à sa chapelle

Le 8 floréal de l'an 3, c'est-à-dire le 27 avril 1795, la chapelle de Kerdévot, confisquée et inscrite aux Biens Nationaux, est vendue aux enchères pour 6.000 livres à Jérôme Crédou, agriculteur à Créac'h-Ergué, lequel la restituera à la commune en 1804. Mais ceci est-il le vrai scénario ? D'où provenait l'argent de cette acquisition ?

## ATTESTATION SUR ACTE AUTHENTIQUE

Une attestation sur l'honneur de Jean Le Jour, agriculteur et ancien maire, sous la forme d'un acte authentique contresigné par deux notaires-avoués en 1809, nous éclaire sur les circonstances exactes de cette affaire : en fait tous les habitants d'Ergué-

Gabéric avaient été invités à offrir leur dons lors d'une quête communale et paroissiale.

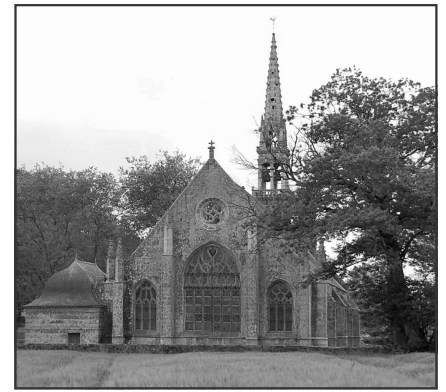
Le document [1] est conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 4 E 215.268 / fonds de notaire - Maître Chauvel, Quimper. Il s'agit d'une déclaration sur l'honneur de Jean Le Jour, cultivateur et ancien maire de la commune d'Ergué-Gabéric.

Ce document inédit nous permet précisément de :

► comprendre le rôle de Jérôme Crédou qui, dans les autres documents, semblait présenter son geste comme une initiative personnelle et isolée.

► donner le détail de la quête collective qui a été levée auprès de tous les habitants des 10 trèves/parcelles gabéricaises [2].

► décrire le rôle déterminant du quêteur nommé dans chaque parcelle, dont notamment Pierre



Lizien de Mélenec.

► préciser la somme de 40 francs (sur un prix acquitté de 6000) que le déclarant Jean Le Jour a lui-même personnellement apporté au montant des dons.

► confirmer la fonction de prête-nom de Jérôme Crédou, dans un contexte où il était interdit à l'autorité communale de se porter acquéreur d'un bien national comme la chapelle de Kerdévot.

[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'archives ]

## La figure épiscopale d'un chouan émigré à Londres

Aotrou an Eskob harluañet da Vro-Saoz

**J**ob de Roince (1896-1981), fut un journaliste et un écrivain et aussi l'une des figures marquantes du régionalisme breton. Royaliste de conviction il a abondamment traité le thème de la chouannerie, par des scénarios de bandes dessinées et par des monographies ou biographies historiques. Les « Figures de Chouans » éditées en 1980 constituent son dernier ouvrage et apportent une série d'histoires sur la chouanne-

rie connues ou peu connues.

Le deuxième chapitre de son livre, « Un résistant : Mgr de la Marche », s'ouvre sur la vie d'un gabéricois, Jean-François de La Marche, né au manoir de Lezergué, dernier évêque du diocèse de Léon et combattant acharné des idées de la Révolution française.

Sur huit pages il est question de

luttres d'influence contre la constitution civile du clergé, des conditions romanesques de sa fuite en Angleterre, et de la continuation de son combat depuis Londres. On y trouve également un dialogue initialement écrit en breton par Lan Inizan dans son ouvrage « Emgann Kergidu » ou la « Bataille de Kergidu » [3].

[ cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en rubriques Biblio et Breton ]

[1] Document relevé par Pierrick Chuto, auteur de l'ouvrage d'histoire régionale « Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad" » (L'emprise d'un maire en Basse-Bretagne au XIXe siècle).

[2] Les 10 parcelles représentent une subdivision du territoire communale qui n'est pas sans rappeler l'administration plus ancienne des trèves. En 1790 les dix parcelles apparaissant sur le recensement de la population sont : St-Guénolé, Sulvintin, Botsuzic, Bourg, Quilly-huec, Quilly-houarn, Kergonan, Kerdévot, Bohars, Daou-dour. Toute la partie sud-ouest, actuellement le quartier du Rouillen, manquait à l'appel en 1790 car dépendant d'Ergué-Gabéric (et anciennement de Lanniron, puis de St-Esprit).

[3] Bataille de Kergidu (24 mars 1793, Pont de Kergidu en Plougoulm) : les paysans du Léon restant sous les armes, le général Canclaux lance alors une attaque pour débloquer la ville de Saint-Pol-de-Léon. Son avant-garde forte de 300 hommes tombe dans une embuscade au pont de Kergidu entre Saint-Pol-de-Léon et Lesneven. Toutefois, l'armée de Canclaux arrive en renfort et disperse les insurgés, mettant ainsi un terme aux combats particulièrement meurtriers du Léon.

# Les souvenirs de sorties des p'tits gars de la classe 56

Koanioù braz hag abadennadoù gant ar paotred deus bloavezhiaù 56

**L**a classe, au début et au 2e tiers du siècle dernier, était une sorte de coterie ou de clan qui se réunissait à périodes fixes, souvent tous les cinq ans, quelquefois plus souvent, et prenait comme dénomination l'année de leur vingt ans, âge de convocation au conseil de révision.

Une classe regroupait des dizaines de "jeunes gens" d'une même commune, et Ergué-Gabéric n'a pas échappé à cette pratique. D'où l'expression souvent entendue et bien comprise localement : « Celui-là il est de la classe ... ».

Le rituel classique était :

► Le recensement en mairie : on se regroupait pour y aller tous ensemble un dimanche matin, et parfois quelques libations s'en suivaient ...

► Les bals des conscrits quelques mois avant le conseil de révision, suivie d'une autre convocation aux 3 jours à Guingamp avec visite médicale plus approfondie et tests d'aptitude.

► L'au-revoir à la famille avant le départ au service militaire : cette pratique s'est un peu démodée après 1945, mais néanmoins quelques-uns l'ont fait à 2 ou 3 suivant les affinités.

► Et enfin, et surtout, les banquets du retour, tous les 5 ans, ou plus, jusqu'à plus soif ...

On a regroupé ici quelques photos et coupures de presse d'une superbe classe, la classe 56, parmi un jeu plus complet de sorties à retrouver sur le site GrandTerrier

## PREMIER BAL EN 1955



## CHEZ QUÉRÉ

Le bal de la classe s'est déroulé le 3 avril 1955, dans la grande salle Quéré à Lestonan [1] utilisée à l'époque pour les noces.

Les 15 jeunes hommes s'étaient offert pour l'occasion de belles casquettes qui servirent ensuite pour le conseil de révision.

- 1. René Duvail
- 2. Pierre Pennanec'h
- 3. Jean Istin
- 4. Pierre Heydon
- 5. René Le Berre
- 6. Jean Le Berre
- 7. René Le Roux
- 8. Jean-Paul Laurent
- 9. Louis Léonus
- 10. René Le Reste
- 11. René Beulz
- 12. François Feunteun
- 13. Jean Narvor
- 14. Alain Rannou
- 15. Jean-Louis Le Moigne

|   |   |    |    |    |    |
|---|---|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7 | 8 | 9  | 10 | 11 | 12 |
|   |   | 13 | 14 | 15 |    |

## CONSEIL DE RÉVISION EN 1956

Une journée mémorable s'il en est une. Une photo aurait été publiée dans la presse édition de Quimper, et en 1981 pour les 45 ans la photo ci-dessous parut dans le Télégramme. L'aller-retour Ergué-Quimper se fit à pied avec rendez-vous le matin à 9 H à Penn-Carn-Leston. C'était le 3 janvier 1956.

Le conseil avait lieu au gymnase municipal au centre-ville de Quimper [2]. Pour un certain nombre de jeunes gens, c'était la première fois qu'ils se présentaient tout nu devant leurs camarades, et bien sûr devant le Conseil.

À la sortie il y avait quelques marchands de breloques qui proposaient des décorations, des co-cordes, des drapeaux, que le conscrit épinglait à son veston, notamment ceux qui étaient assortis du fameux "Bon pour le Service", et son jumeau "Bon pour les filles", pour aller ensuite déambuler crânement en ville.

[1] Au premier quart du 20e siècle les Quéré étaient nombreux du côté de Lestonan : René à la ferme de Menez-Groaz, Jean-Pierre entrepreneur de maçonnerie qui avait aussi une salle de bal dans l'actuelle "rue de la Papeterie". C'est Pierre Quéré qui tenait le bar-restaurant-noces à côté de la boulangerie, et qui agrandit sa salle de bal attenante en 1955.

[2] A l'époque le gymnase de Quimper était au centre ville, rue Jean Jaurès, siège alors de la Quimpéroise (Société de Gymnastique créée en 1887), et non rue Penn Ar Stang, près du vélodrome, comme aujourd'hui.

|    |    |   |   |    |
|----|----|---|---|----|
| 1  | 2  | 3 | 4 | 5  |
| 6  | 7  | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 |   |   | 13 |

Et à quelques pas du gymnase, à 300 m rue Le Déan, rendez-vous était pris chez Kérisit pour la photo officielle de la classe.

Les 13 jeunes conscrits gabériscois :

- 1. Alain Corcuff
- 2. François Feunteun
- 3. René Le Roux
- 4. Louis Léonus
- 5. Jean Istin
- 6. Pierre Pennanec'h
- 7. René Beulz
- 8. Jean Narvor
- 9. René Le Reste
- 10. Jean-Louis Le Moigne
- 11. Pierre Heydon
- 12. Alain Rannou
- 13. Ernest Le Mignon

### LES 45 ANS AVEC LANNIG MEUR

Le 16 janvier 1982 ils mangeaient un coucou à l'Orée du Bois [3] et la presse en a parlé.

Dans l'article du Ouest-France signé Laurent Quevilly : « *L'intervention de René Le Reste et Lanig Le Meur [4] ne pouvait que contribuer au succès de la soirée. Ces deux inséparables compères jouissent en effet d'une certaine notoriété dans la région avec leurs sketches en breton.* »

Per Roumegou, correspondant au Télégramme, n'est pas en reste sur le même sujet : « *Quand on*



*vous aura dit que René Le Reste, Quimpérois, mais Gabériscois de cœur, avait invité son partenaire Lanig Le Meur [4], il est aisé de comprendre que l'ambiance ne fut pas triste, les bonnes et savoureuses histoires en français et surtout en breton, en remuèrent plus d'un. »*

Pendant 8 ans Lannig Le Meur [4] a fait équipe avec René Le Reste, originaire de Garsalec, autour de 73 veillées, de sketches et de pièces de théâtre. On notera entre autres les moments forts comme « *La Grève de St-Tugen* » (comédie de René Le Reste) ou « *Butun Kaoc'h Mar'ch* » (pièce de Per-Jakez Hélias) à Quimper en 1974. Ils ont joué régulièrement de 1974 à 1986, surtout en Cornouaille, mais aussi au CAC à Brest, à Plouvorn, Redon, et bien sûr souvent au Festival de Cornouaille. Lorsque qu'il a fallu un nom d'affiches pour annoncer leur spectacle, ils ont adopté « *Groupe Biskoaz - Kemend all* » pour l'extérieur et « *Variétés villageoises* » tout simplement lorsqu'ils jouaient à l'école du Moulin Vert.

Puis à la demande pressante de l'association des Brezonegerien Leston'n, ils ont remis le couvert en mars 2004 à la Maison pour Tous de Kroaz Spenn. Ce fut une super-

## Konchenou an Ergue vraz

Le banquet  
de la classe 56 :

### Une histoire de clou

Quand la classe 56 est de sortie, ce n'est pas pour exercice. En engloutissant un coucou, on s'est samedi soir découvert des vocations de chanteur et même de trompettiste. L'intervention de René Le Reste et Lanig Le Meur ne pouvait que contribuer au succès de cette soirée. Ces deux inséparables compères jouissent en effet d'une certaine notoriété dans la région avec leurs sketches en breton.

L'émotion, les rires, les exclamations accompagnèrent la projection d'un montage diapos où nos plus que quadragénaires purent se retrouver en barboteuse et en culotte courte sur les bancs de la classe. Le tout sur un fond musical d'époque. La seconde partie du montage allait montrer les images du dernier banquet à Lannig Meur qui avait été suivi d'une soirée-cabaret à Saint-Thois. Enchantés, les spectateurs devaient exiger un second passage. Mais le clou de la soirée revient justement à un clou qui las de soutenir la belle huant ses dédicibles se désolidarisa du mur pour laisser son fardeau s'écrouler avec fracas aux pieds des danseurs. Il fallait peut-être ça pour arrêter « l'émeute » car la classe 56 était partie cette nuit-là pour la gloire. On s'est donc quitté mais déjà des nostalgiques se demandaient s'il fallait attendre cinq ans pour remettre ça. Enfin, ceux qui n'ont pas eu la chance de participer à cette soirée peuvent se procurer le montage diapos qui est la propriété de la classe. Il suffit de se renseigner auprès de René Le Reste au 55.37.41.

L. R.

### Couscous des 45 ans

La classe 56 organise une soirée coucou à « L'Orée du Bois » le samedi 16 janvier, à 20 h 30. Au cours de cette soirée il sera procédé à une projection de diapos. Il est demandé aux personnes intéressées de s'inscrire le plus rapidement possible auprès de : Mme René Raynal, tél. 59.52.69 ou Jean Narvor tél. 59.54.21

### Couscous-diapos de la « 56 »

Très sympathique soirée que celle qui vient de vivre la classe 56 à « L'Orée du Bois » à Stang-Venn, samedi dernier.

Une joyeuse équipe qui se retrouva autour de la table face à un excellent coucou, qui fut fort apprécié.

Quand on vous aura dit que René Le Reste, Quimpérois, mais toujours Gabériscois de cœur, avait invité son partenaire habituel, Lanig Le Meur, il est aisé de comprendre que l'ambiance ne fut pas triste, les bonnes et savoureuses histoires en français et surtout en breton, en remuèrent plus d'un.

Le clou de la soirée fut cependant le montage-diapos. On vit ainsi sur l'écran nos plus que quadragénaires en « barboteuse » (celle-ci, c'est Annette, elle sera promue plus tard Madelon de la classe), certains se reconnurent en culotte courte, d'autres draguant sur les quais ! Le tout sur fond musical d'époque S.V.P. (en l'occurrence ici Patrick et Mario, les coqueluches des midinettes d'hier).

La deuxième partie du montage avait trait au dernier banquet des 45 ans (Lannig Meur et soirée-cabaret à Saint-Thois). Si l'on se fie aux exclamations et aux rires qui fusèrent sans arrêt durant ce montage, il est aisé de comprendre qu'un deuxième passage recueillit l'adhésion de tous.

Mais la fête n'était pas finie et l'on dansa ensuite dans une excellente ambiance jusqu'à ce qu'un haut-parleur, sans doute lassé de diffuser ses dédicibles à une heure si tardive, se décrocha du mur et tomba sur le sol avec fracas, sans dommage pour personne, heureusement.

On se quitta donc... mais faudra-t-il attendre encore cinq ans pour remettre ça ? La question est posée.

A ceux qui n'ont pu être là, il est signalé que le montage est la propriété de la classe et sera à la disposition de ceux qui le souhaiteront. Se renseigner auprès de R. Le Reste, tél. 55.37.41.

16. 1 - 82

be soirée diversifiée avec un très bon public devant lequel ils ont joué entre autres « *Boued Touseg* », toujours de Per-Jakez Hélias. Puis dans la foulée en juin, Jean Rannou des Amis de St-André les sollicita, et ce fut la toute dernière soirée.

[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Reportages ]



[3] L'Orée du Bois est un restaurant ouvert depuis 1962-63 à Stang-Venn en Ergué-Gabéric, à la suite d'un bar-épicerie bien plus ancien. Voir article GrandTerrier : « Germaine Herry, cantinière à Stang-Venn ».

[4] Lannig Meur, ancien directeur d'école et président de bagad au Moulin-Vert en Quimper, était un conteur originaire de Tourc'h qui aimait bien animer les soirées associatives où il mêlait breton et français pour le plaisir de tous. Retiré à Leuhan, il est décédé début janvier 2010 dans sa 86e année.

# Keralen, en Ergué-Gabéric, terre de chanoine en 1389

un tamm paper evit an douar ar chaloní e-pad an amzer greenn

**D**écouvert un peu par hasard, voici le plus ancien document rédigé en français, et non en latin, concernant et mentionnant Ergué-Gabéric. Document de 1389 conservé aux Archives départementales du Finistère, en série 2 G 181, et ayant pour objet les « acquêts » [1] de tenue de fief entre le chanoine Guillaume Le Marhec [2] et sa tenancière Eva Riou.

Le lieu-dit concerné est orthographié Keralen et pourrait être en réalité le fief de Kerelan, qui, au 15<sup>e</sup> siècle était en fait rattaché à la paroisse de Lanniron [3] (puis de Quimper St-Esprit et enfin d'Ergué-Armel, avant d'être (de nouveau ?) intégré à la commune d'Ergué-Gabéric en 1791).

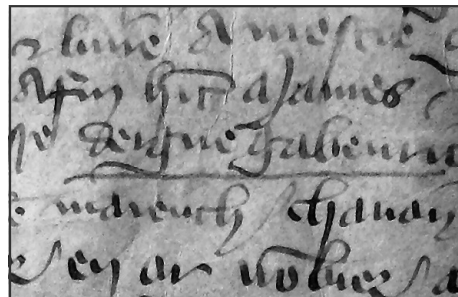
Le document est une pièce unique de dimension 20cm sur 12cm établi sur parchemin rigide et accompagné d'une feuille de présentation rédigée bien plus tard. L'écriture a pâli avec les siècles, est très difficile à déchiffrer et serait digne d'une étude de paléographie médiévale.

À notre connaissance, c'est le plus ancien document isolé mentionnant Ergué-Gabéric

et écrit en langue française, si l'on exclut les mentions latines datées de 1325-1368 dans les ouvrages collectifs comme les Cartulaires [4] et les Pouillés [5].

On trouvera dans l'article Grand-Terrier une tentative de reconnaissance textuelle ligne à ligne de certains passages du document. Pour l'instant on reconnaît quelques noms de lieux et de personnes, mais les conditions et transactions restent indéchiffrées. A noter que le nom de la commune est orthographié « Ergue gaberric ».

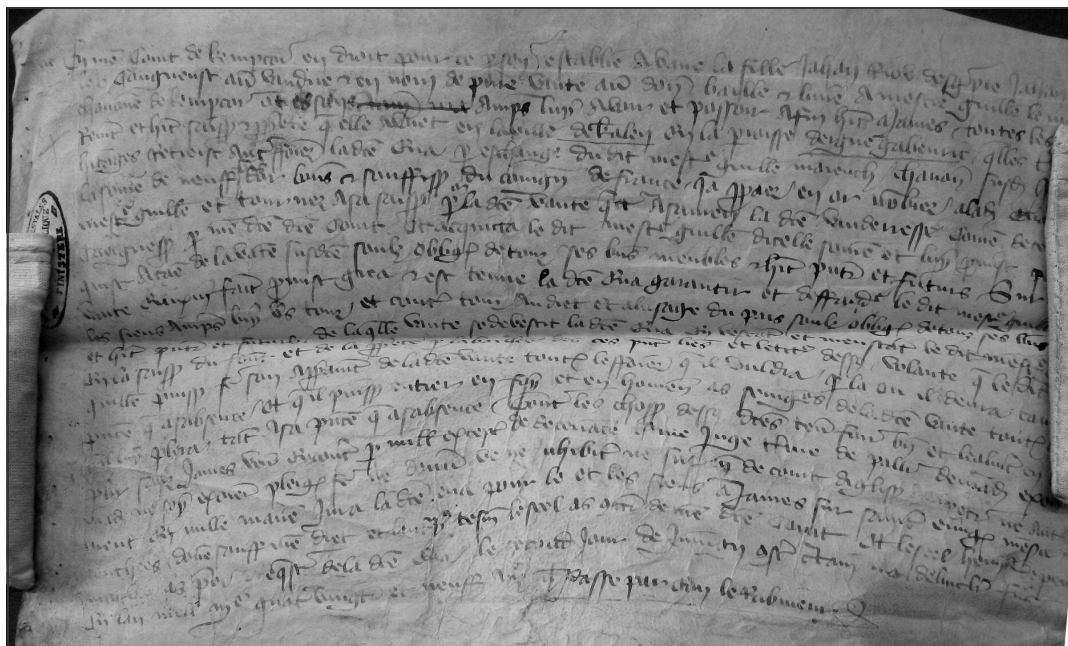
Le fait que l'acte soit au profit du chanoine Guillaume Le Marhec [2] est cohérent avec la mention



... elle avoit en le village de Keralen en la paroisse d'Ergue gaberric ...

du même chanoine dans le Cartulaire [4] de Quimper pour la prise d'une possession d'une prébende [6].

[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'archive ]



- [1] Acquets, s.m.pl. : droit jadis dû au roi ou au seigneur par les roturiers acquéreurs de fiefs. Sens actuel : Biens acquis pendant le mariage par l'un ou l'autre des époux et qui tombent dans la communauté. Source : XMLittré.
- [2] Guillaume Le Marhec, chanoine, est cité dans le Cartulaire des Eglises de Quimper pour la prise d'une possession d'une prébende. Charte 56, feuillet 376 transcrit par le chanoine Peyron dans le Bulletin de la commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie du Finistère en 1907.
- [3] Cf. aveux pour Kerelan de 1489 à 1670 au titre des Régaires de Quimper : rubrique « Aveux épiscopaux et abbaticaux » sur site GtandTerrier.
- [4] Cartulaire, s.m. : registre qui contient les titres de propriété ou les privilèges temporels d'une église ou d'un monastère. Les cartulaires anciens bretons du 8<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> siècle sont essentiellement ceux de Landévennec, de l'abbaye de Redon, de Sainte-Croix de Quimperlé et de la Cathédrale de Quimper.
- [5] Pouillé, s.m. : relevé de tous les biens et bénéfices d'une abbaye, d'un diocèse, d'une province sous l'Ancien Régime ; registre ou liste de ces biens. Le principal pouillé connu en Bretagne est celui de l'Archevêché de Tours dont dépendaient les Évêchés de Quimper, Vannes, l'Archevêché de Rennes n'ayant été créé qu'en 1859.
- [6] Prébende, s.f. : revenu ecclésiastique attaché à un canonicate, c'est-à-dire le bénéfice d'un chanoine ; source : XMLittré. Une prébende désigne stricto sensu un revenu strictement attaché à un canonicate, charge ecclésiastique du chanoine, et qui représente son bénéfice ecclésiastique. Par extension, le terme s'est peu à peu appliqué à tout revenu découlant d'une charge ou fonction rémunérée de façon forfaitaire ; source : Wikipedia.

# Inhumation illégale de Marie Duval dans l'église paroissiale

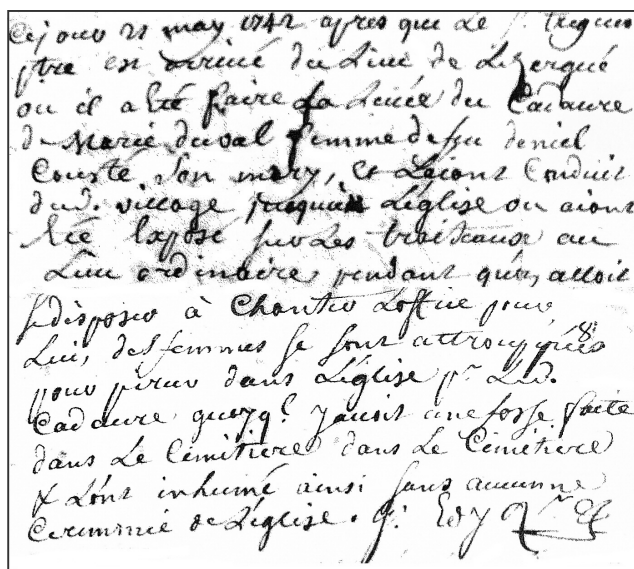
un plac'h a benn a zo marv hag aet en douar e-barz an iliz

**L**a vie mouvementée des morts aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, notamment au travers de la révolte de quelques femmes d'Ergué-Gabéric pour enterrer l'une des leurs à l'intérieur de l'église paroissiale.

## LE DOCUMENT AU REGISTRE BMS

Le document relatant l'affaire Marie Duval est inscrit dans le registre paroissial des baptêmes, mariages et sépultures tenu par le recteur de l'époque, Jean Edy.

Le texte retranscrit est le suivant : « Ce jour 21 may 1742 après que le sieur Treguer, prêtre, est arrivé du lieu de Lezergué où il a été faire la levée du cadavre de Marie Duval, femme de feu Deniel Courté, son mary, et l'ayant conduit dudit village jusqu'à l'église ou aiant été exposé sur les traiteaux au lieu ordinaire pendant qu'on allait disposer à chanter l'office pour luy, des femmes se sont attroupées pour percer dans l'église pour ledit cadavre quoy qu'il y avoit une fosse faite dans le cimetière et l'ont inhumé ainsi sans aucune cérémonie de l'église. J. Edy, recteur »



Ce jour 21 may 1742 après que de J. Treguer  
prêtre en vint de Lezergué  
ou il a été faire la levée du cadavre  
de Marie Duval femme de feu Deniel  
Courté, son mary, et l'ayant conduit  
dudit village jusqu'à l'église ou aiant  
été exposé sur les traiteaux au  
lieu ordinaire pendant qu'on alloit  
disposer à chanter l'office pour  
luy, des femmes se sont attroupées  
pour percer dans l'église pour ledit  
cadavre quoy qu'il y avoit une fosse faite  
dans le cimetière et l'ont inhumé ainsi sans aucune  
cérémonie de l'église. J. Edy

Marie Duval était domiciliée à Lezergué avec son mari (décédé 6 jours auparavant), mais sans soute pas au manoir qui appartenait à la famille de La Marche (le château sera d'ailleurs restauré en 1771-72) car l'acte précise simplement le "lieu". Ils s'étaient mariés en 1732 et avaient eu trois enfants. Le père de Marie est natif de Briec, et vraisemblablement issu d'une famille aisée car deux enfants ont des parains qualifiés d'honorables hommes. Le beau-père de Marie est également de Briec et lors de son mariage il est précisé que la famille Courtay avait son banc [1] à l'église.

## TÉMOIGNAGES DE PRÊTRES

C'est grâce à trois prêtres que le souvenir des inhumations illégales à Ergué-Gabéric s'est transmis jusqu'à nos jours. Le premier est Jean Edy, recteur d'Ergué-Gabéric pendant 20 ans de 1727 à 1747, qui tenait les registres et qui a noté la scène lors de l'enterrement de Marie Duval. Le second est Kervégan de Suassee, recteur de 1749 à 1756 qui réussit à canaliser les ardeurs des paroissiens. Le troisième est Antoine Favé, vicaire à

Ergué-Gabéric de 1888 à 1897, mémorialiste publiant de nombreuses études dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère. C'est dans un article de 1893, intitulé « Notes sur la vie rurale en Cornouaille aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles », qu'il relate l'inhumation de 1742 et les négociations qui s'en suivirent entre les

paroissiens et les autorités administratives et religieuses.

Le scénario, digne d'un film, est le suivant : un prêtre fait au domicile de la défunte la levée du corps comme de coutume. Il l'a fait déposer et exposer sur des tréteaux dans l'église à l'endroit prévu et l'assemblée s'apprête à célébrer l'office. Au commencement de l'office, des femmes de la commune s'attroupent et creusent en toute hâte une fosse dans le sol de l'église paroissiale et cela malgré l'existence d'une tombe prête dans le cimetière à l'extérieur aux abords de l'église. Du coup la cérémonie est interrompue et l'inhumation a lieu sans aucune messe.

Les inhumations de ce type étaient totalement illégales et interdites à cette époque en raison notamment du risque de propagation des épidémies. Il fallait vraiment une forte résolution pour que les femmes bravent les interdits pour enterrer avec les honneurs leur parente et amie, mais en se privant de cérémonie religieuse.

Antoine Favé signale également un autre cas qui s'était produit quelques mois auparavant. En effet il cite un document du 17.11.1741 convoquant en justice un dénommé Laurent Le Denval pour s'être opposé « à ce que le cadavre de Denis Calvé fut inhumé dans le cimetière de l'église paroissiale dudit Ergué, et d'avoir fait percer dans l'église de leur propre autorité pour y faire ladite inhumation et ledit Ploumarc'h accusé d'avoir à la sollicitation des dits Calvé, Kerhua et Denval, travaillé à faire dans ladite église la fausse où a été inhumé ledit cadavre ».

[1] Banc, s.m. : banc dans une église réservé pour une famille. Anciennement Banc d'œuvre, place destinée aux marguilliers, aux membres du conseil de fabrique ou à des notables de la paroisse. Source : Dict de l'Académie.

[2] Cf. citation de la transaction par Antoine Favé dans le document complet sur GrandTerrier : « 1748 - Inventaires des biens et livres du recteur Jean Edy ».



Il est à noter que l'inhumation de Denis Calvé n'est pas citée dans le registre paroissial, et Antoine Favé s'en étonne également dans son article. Les accusés font appel, mais nous ne savons pas non plus quelles furent les suites des différents jugements.

Aux archives départementales, série B 287, aujourd'hui au dépôt de Brest, dans l'inventaire des papiers après décès de Jean Edy [2] on voit mentionner « une transaction passée entre ledit deffunct et Pierre Calvé, Jean Kerhua et Laurent Le Denval ». Comme le document mentionné a disparu, un mystère plane sur le contenu de la transaction qui avait sans doute un rapport avec l'enterrement illégal de Denis Calvé.

Les discussions sur les droits d'inhumations dans l'église d'Ergué-Gabéric se poursuivirent après le décès de Jean Edy. Le 2 mars 1749 les paroissiens et le recteur se rencontrent : « En l'endroit, le sieur Recteur de ladite paroisse a remontré aux dits dellibérateurs qu'il est besoin de faire paver le bas et le haut de l'église de ladite paroisse d'Ergué-Gabéric. Le général [3], répondant à la ditte remontrance, a déclaré acquiescer à la construction dudit pavé de l'employ des deniers de la fabrique [4] ».

Le général [3] pose une condition préalable au dallage en notant que « ledit sieur recteur ne s'opposera pas que les habitants deffuncts de ladite paroisse soient inhumés et enterrés dans les cottés de l'église. Ledit sieur recteur ne voulant, de son cheff, se décider sur la demande du général [3], en l'état, a remis à s'expédier à cet effet jusqu'à avoir l'avis du Seigneur Evêque ».

Le 16 mars 1749, le recteur répond : " il est en sa connaissance qu'il y a eu un arrêt du Parlement dont ledit recteur ne se rappelle pas la datte, arrêt décrétant que nul cadavre ne serait inhumé dans les églises que pour les propriétaires

*des enfeux [5] ou bien que payé ne soit une certaine somme à la fabrique : ladite somme n'estant point connue encore audit recteur, par conséquent il ne peut déroger à cet arrêt ni acquiescer à l'avis dudit général ".*

La réponse du général [3] ne tarde pas : « l'arret luy est inconnu et a prié ledit sieur recteur qu'il trouvât bon qu'il se fit instruire des dispositifs dudit arret. Après quoi ledit général réserve de se pourvoir en ladite Cour pour obtenir la permission, s'il est possible, de se faire inhumer dans les bas costés de l'église moyennant qu'ils en fournissent les pierres tombales et fassent les charroys nécessaires pour faire le passage de ladite église, parce que la fabrice [4] fera les frais de l'oeuvre de main tant pour la taille que pour placer les pierres. Tel fut l'avis dudit général [3] ».

Il faut attendre 10 mois pour aboutir le 14.12.1749 à un accord bilatéral : « En l'endroit s'est présenté le sieur recteur de ladite paroisse lequel a remontré aux dellibérateurs qu'il est nécessaire de faire paver la Mère-Eglise ... et comme le général [3] a témoigné qu'il souhaitait que les cadavres de la paroisse soient inhumés dans les bas costés de l'église, M. le recteur voulant obliger ledit général ne s'oppose pas que lesdits cadavres soient inhumés dans les bas costés de l'église parce que les paroissiens dudit Ergué feront les charroys des pierres et iront les prendre dans les lieux qui leur seront désignés pour faire le pavé ».

## LES INTERDICTIONS D'INHUMATION

Tout d'abord quelles étaient les pratiques d'inhumations au moyen-âge dans les églises ? Les emplacements de choix pour les tombes étaient tout d'abord réservés aux "enfeux" [5] dont profitaient les seigneurs du lieu. Leurs ancêtres avaient généralement fait

bâtir ou embellir l'église, geste rappelé par les armoiries dans la pierre et les vitraux. Les enfeux se plaçaient sous les arcades latérales.

On enterrait aussi, gratuitement, sous le dallage des nefs ou des bas-côtés, les "fabriques" [4], qui étaient les administrateurs des paroissiens, et ceux qui, d'une manière ou d'une autre avaient rendu à l'église des services signalés.

Les simples paroissiens qui désiraient obtenir un emplacement pour une tombe familiale devaient payer un droit assez élevé qu'un "arrêt pour le droit des enterremens de 1689 [6] fixe ainsi : « ... au regard des Villes sous la Nef des Eglises, trois livres dix sols et au regard des Paroisses de la campagne, cinquante sols, et le double de ce que dessus pour les inhumations dans le choeur ».

Dans l'arrêt du 19.08.1689 du Parlement de Bretagne [6] on y lit déjà une réticence vis-à-vis des inhumations à l'intérieur des églises : " Une des marques sensibles de Religion étant de voir les Eglises dans la décence ... qu'il y a nécessité d'y pourvoir par les moyens les plus convenables ... comme la plupart des fidèles se sont portés à désirer d'être inhumés dans les églises, et qu'au lieu de contribuer à les entretenir et orner, ils les rendent non seulement malpropres, mais ils en ruinent le pavé de telle sorte qu'il en coûte beaucoup à le réparer ... ".

Le 16 août de l'an 1719, le Parlement de Bretagne [6] interdit totalement les inhumations dans les églises sauf pour les propriétaires d'enfeux [5].

« Arrêt de la Cour qui fait défense d'enterrer dans les Eglise du 16 aoust 1719.

Sur ce qui a été représenté à la Cour, Chambres assemblées. Que les maladies contagieuses ... font tous les jours mourir quantité de personnes qu'on enterre dans les Eglises, ce qui peut augmenter la contagion, le remuement des terres

- 
- [3] Général, s.m. : sous l'Ancien Régime l'assemblée paroissiale était parfois appelée le « général de la paroisse ». Source : Wikipedia.
- [4] Fabrique, s.f. : tout ce qui appartient à une église paroissiale, les fonds et revenus affectés à l'entretien de l'église, l'argenterie, le luminaire, les ornements, etc. Collectivement, les marguilliers chargés de l'administration des revenus et dépenses d'une église. Place, banc que les marguilliers occupent dans l'église. Source : Littré.
- [5] Enfeu, s.m. : ancien substantif déverbal de enfouir. Niche à fond plat, pratiquée dans un édifice religieux et destinée à recevoir un sarcophage, un tombeau ou la représentation d'une scène funéraire. Avant la Révolution française, les seigneurs du pays étaient enterrés par droit d'enfeu dans un sépulcre de ce genre. Source : Trésors de la Langue Française.
- [6] Arrêt du Parlement de Bretagne cité dans un article de Magdeleine Daniel-Le Bars, paru dans le Lien N° 36 du Centre de Généalogie du Finistère.

infectées par les corps morts répandant une exhalaison très dangereuse, et qu'il seroit à propos d'y apporter un prompt remède, sur ce délibéré. La Cour fait très expresses inhibitions et défenses à tous les Recteurs et Curés des Paroisses de la Province, tant à la ville qu'à la campagne, à tous supérieurs des Communautés et Maisons Religieuses, à tous Chapelains et autres personnes de faire aucuns enterrements dans leurs Églises ou chapelles, si ce n'est de ceux qui y ont

droit à leur enfeu [5]. Ordonne que toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient seront inhumées dans les cimetières et que le présent arrest sera, à la diligence des Substituts du Procureur-Général du Roi, dans tous les Sièges Présidiaux et Royaumes de ce ressort, lu, publié dans toutes les Paroisses et chapelles de la Province, à ce que personne n'en ignore. Fait en Parlement à Rennes, le 16 Aoust 1719. Signé C.M. Picquet ».

Devant les désobéissances nombreuses, le Parlement va renouveler par l'arrêt du 3 juin 1755 ses défenses absolues et menacer de prison les fossoyeurs, d'amendes de 10 livres les recteurs et autres contrevenants, l'exception concernant les propriétaires d'enfeux [5] étant maintenue.

[ cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Fonds d'Archives ]

## Gare aux loups gabéris, histoire de leur extermination

Pa vez komzet eus ar bleiz e vez gwelet e lost

**O**n savait que les loups avaient fréquenté les terres gabérisiennes par les témoignages de Jean-Marie Déguignet, Anatole Le Braz et autres mémorialistes, mais on n'avait pas encore de documents écrits sur le sujet. On a découvert récemment deux séries de documents [1] attestant de la lutte locale contre les prédateurs, ce en 1796-98 et en 1848.

### DES PRIMES POUR DES CHASSEURS

Il s'agit d'abord de cinq documents conservés aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 10 L 224. Il s'agit de reçus rédigés par l'administration aux chasseurs déclarant avoir tué un loup, ces documents ouvrant droit à paiement de primes.

Cinq habitants d'Ergué-Gabéric

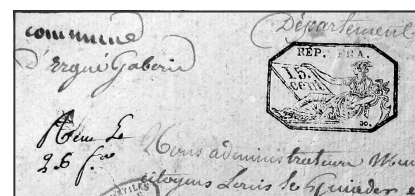
ont été titulaires des reçus ci-après : Guillaume Barré de Kermoisan [2], Corentin Bronnec de St-André [3], Alain Coustance [4] de Kerdoc'hel, Louis Le Guyader [5] du Grand-Méouët et Alain Kernévez [6] de Niverrot. Corentin Bronnec [3] tue deux loups successivement. Louis Le Guyader [5] et Alain Kernévez [6] se présentent ensemble pour avoir tué une louve pleine. Compte-tenu de la situation géographique des chasseurs on peut penser que les loups étaient présents sur tout le territoire communal.

Les primes accordées pour un loup était généralement de l'ordre de 12 francs ou 12 livres [7] sur présentation de la peau, ce prix étant quelquefois annoté sur certains reçus.

Jean-François Douguet dans son livre sur la Révolution à Elliant et Tourc'h signale également le prix de 12 livres [7], et rapporte un

document du 23.02.1793 contestant le paiement d'une prime pour une louve pleine : normalement la prime s'élevait à 300 livres [7] suivant la loi du 11 ventôse de l'an III (1er mars 1793), mais si le chasseur ne présentait que la peau, et non la tête de l'animal, la prime était ramenée à 100 livres [7].

En fait la loi du 11 ventôse de l'an 3 est abolie par celle du 10 messidor de l'an 5 [8], et les montants respectifs de 300 livres pour une tête de louve pleine, de 200 pour une tête de loup, sont ramenés à 50 et 40. À noter que lorsqu'on présentait la tête, les oreilles étaient coupées pour éviter de présenter 2 fois l'animal.



- [1] Documents relevés par Pierrick Chuto, auteur de l'ouvrage d'histoire régionale « Le maître de Guengat, "Mestr Gwengat" » (L'emprise d'un maire en Basse-Bretagne au XIXe siècle).
- [2] Guillaume Barré de Kermoisan est né le 28/07/1744, marié le 24/04/1769 avec Corentine Ostiou, décédé le 3 frimaire de l'an 12 à 59 ans.
- [3] Corentin Le Bronnec de St-André est marié le 07/05/1782 avec Marie-Catherine Rannou.
- [4] Alain Coustance de Kerdoc'hel est né le 23/01/1743, marié le 06/06/1769 avec Marie-Catherine Lozeac'h, décédé le 24 prairial de l'an 11 à 60 ans.
- [5] Louis Le Guyader du Grand-Mouët en 1790 est né le 08/08/1765 à Elliant, marié le 23 pluviôse an 1 avec Marguerite Raoult.
- [6] Alain Kernévez du Niverrot est né le 23/06/1739, marié le 24/07/1759 avec Anne Le Berre.
- [7] Un décret du 18 germinal an III (7 avril 1795) a aboli l'ancien système fondé sur la livre et instauré le système monétaire décimal, basé sur le franc germinal. La loi du 25 germinal an IV (14 avril 1796) donne les équivalences livre/franc : la livre tournois pèse 4,505 grammes d'argent, et le franc 4,50 grammes d'argent fin. La livre tournois est donc légèrement supérieure au franc, et la loi décrète que la pièce de 5 francs soit donnée et reçue pour 5 livres tournois, 1 sou et 3 deniers. Le franc vaut donc officiellement 1 livre tournois et 3 deniers.
- [8] Textes législatifs sur le paiement des primes aux chasseurs de loups sur GrandTerrier: « 11 ventôse an 3 et 10 messidor an 5 » j

## DEMANDE DE BATTUE AUX LOUPS

Le second document [1] est conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 7 M 112. Il s'agit d'une lettre du maire [2] d'Ergué-Gabéric adressée au préfet en mars 1848, lui demandant son accord pour organiser une battue aux loups. Il signale dans cette lettre l'extermination de nombreuses bêtes à cornes par les prédateurs sur le territoire de la commune.

À ce jour, à défaut des courriers de réponse de l'administration, nous ne savons pas comment la battue fut organisée, ni où exactement. Les compte-rendus des conseils municipaux, plutôt rares et courts dans les années 1848-1850, n'en font pas mention. On a par contre de nombreux témoignages oraux rassemblés ci-après qui confirment l'existence des loups au 19<sup>e</sup> siècle sur la commune, notamment au Stangala et dans les environs.

Transcription de la lettre :

*« Le maire [2] d'Ergué gaberic à Monsieur le Commissaire du gouvernement*

*Monsieur le Commissaire*

*J'ai l'honneur de vous informer que depuis quelques temps les loups font de grands ravages dans la commune d'Ergué Gaberic et que déjà nous avons perdu plusieurs bêtes à corne victimes de leur voracité ; pour mettre fin à cet (sic) situation malheureuse je viens, Monsieur le Commissaire, vous prier d'ordonner que pour dimanche prochain 26 mars il soit fait dans la commune de Ergué gabéric une battue qui sera conduite par telle personne qu'il vous plaira de désigner.*

*Je suis avec Respect Monsieur le Commissaire votre très humble et très obéissant Serviteur.*



*Le Maire d'ergue gabéric*

*Signé : Nedelec, maire. »*

## QUELQUES TEMOIGNAGES LUPINS

Jean-Marie Déguignet, dans ses mémoires [3] en page 41, dénonce les faux chasseurs de loups qui venaient dans les années 1834-38 jusqu'au village de son village au Guélenec :

*« en ce temps-là la mendicité prenait de multiples formes. Il y en avait qui parcouraient les campagnes avec des bidets cherchant de la vieille ferraille [...] d'autres encore voyageaient avec des peaux de loups remplies de paille. Ceux-ci ne demandaient pas l'aumône, ils réclamaient une rétribution pour avoir délivré le pays du loup, et pour avoir risqué leur vie en le capturant, ceux-ci repassaient plusieurs fois toujours avec la même peau. Avec n de ces derniers j'assistai un jour à une scène assez piquante : je vis la plupart des gamins du village suivre de ferme en ferme, où il entraient avec sa peau de loup pour réclamer sa rétribution ; je suivis la bande, et nous arrivâmes ainsi jusqu'à la dernière ferme, le Ty-glas, ainsi appelé parce que l'habitation était couverte d'ardoise, chose rare en ce temps. Arrivé là, l'homme à la peau de loup se trouva nez à nez avec le fermier le Poher, le fils aîné du sauvage perclus, lequel*

*avait tout le caractère de son père, sauf qu'il avait la figure moins effrayante que le vieux. Quand l'homme déposa son loup, le Poher lui dit : « Saper mâtin ! Tu es déjà venu ici avec cette peau, je la reconnais ; Kers da bourmen gant ar c'hobez coez-se (Va te promener avec cette vieille peau, je ne te donnerai rien) ; Mes gigas din croben eur pilloyer ha me rai mern vad dit (Envoie-moi la peau d'un pilloyer-mendiant, et je servirai un bon dîner). »*

Anatole Le Braz, dans ses carnets de notes [4] tenus en 1892-98, évoque les environs de la chapelle St-Guénolé où l'on raconte toujours des histoires de loups :

*« À Ergué-Gabéric, auprès de Saint-Guennolé, il y a une fondrière (eun toul-lap) qu'on appelle poull ar c'hémener. C'est là, disait-on, qu'on trouvait tous les enfants qui naissaient dans les fermes des environs.*

*Le quémener qui a donné son nom à ce poull était un tailleur extraordinaire : il allait toujours seul, ne voulait pas d'apprenti. Pour revenir chez lui le soir, il passait toujours par ce poull. Il y avait de l'eau là, dans l'hiver, jusqu'à la ceinture. Chaque fois qu'il arrivait près de ce poull noir, il criait :*

*- Harz ar Bleiz ! Venez à mon secours, car le loup me dévore. Il y avait réellement des loups en ce pays, dans ce temps-là. Les gens accouraient pour lui porter aide. Lui alors se moquait d'eux :*

*- Vous auriez mieux fait de rester au lit. Mais à la fin, à force de se moquer des paysans, ceux-ci n'allaient plus. Or, un soir, il fut dévoré. On ne trouva que sa tête. Cette tête est encore là sous une grosse pierre debout, un menhir où est sculptée une croix. Cette pierre est toujours là ».*

[ cf. articles complets sur le site GrandTerrier.net en rubriques Fonds d'Archives ]

[2] Pierre Nédélec de Kergoant fut maire d'Ergué-Gabéric de 1846 à 1855.

[3] DÉGUIGNET (Jean-Marie), *Histoire de ma vie. L'intégrale des Mémoires d'un paysan bas-breton*, an Here, Le Relecq-Kerhuon, 2001, ISBN 2-86843-226-3.

[4] Cf article GrandTerrier : « Carnets d'Anatole Le Braz sur Jean-Marie Déguignet et Ergué-Gabéric. »

# Chahut anti-constitutionnel à la Révolution Française

Reuz bras gant an velegion an Erge-Vras

**P**endant la période révolutionnaire on assiste à un véritable chahut entre les Républicains et les Anti-Constitutionnels. En breton on parlerait même de « reuz » [1] pour qualifier le climat entre les partisans et les opposants de la Constitution Civile du Clergé [2] .

On a sélectionné ici deux documents exhumés récemment. les autres documents [3] étant consultables sur le site Grand-Terrier.

## MAINTIEN DE PRÊTRES REFRACTAIRES

Cet arrêté signé du maire [4] et du Conseil général d'Ergué-Gabéric est conservé aux Archives Départementales de Quimper sous la côte 18 L 24.

La demande, datée du 1er février 1791, est adressée au District et au Département pour le maintien en postes des prêtres [5] de la commune qui n'ont pas prêté serment à la Constitution Civile du Clergé.

Transcription :

« Extrait de l'arrêté du Conseil Général de la commune d'Ergué-Gabéric du premier février 1791 et de son procès-verbal au sujet du serment des prêtres.

Le premier février mil sept cent quatre vingt onze le Conseil Général de la commune d'ergué-

Gabéric tenue en la sacristie de la dite paroisse où a présidé Jérôme Kergourlay maire [4], et où se sont trouvé Augustin Gélard, procureur de la commune, Jean Gourmelen, Alain Rannou, Yves Le Meur, Hervé Lizien et René Gouérou, officiers municipaux, Jean Le Poupon, François Le Poupon, Jean Lozeac'h, Guennolé Laurent, Hervé Pétillon, Louis le Naour, Alain Seznec, Charles le Queneudec, notables, ayant pour le rapport Joseph François Mahé secrétaire greffier.

L'assemblée étant instruite qu'aucun des M.M. les prêtres [5] de cette paroisse n'avait prêté le serment requis par la loi qui l'ordonne, pour n'être pas privés des secours spirituels, et ne voulant pas que l'office divin et l'administration de sacrements soient interrompus, elle prie ces Messieurs de vouloir bien continuer leurs fonctions à l'avenir comme au passé, assurant que c'est la vue des paroissiens en général au nom desquels et au sien l'assemblée, Messieurs des administrateurs du département et du district de vouloir bien de pas désapprouver ses bonnes vues.

Enjoint la dite assemblée à son secrétaire greffier de délivrer deux copies du présent procès verbal pour être envoyées l'une à Messieurs du département, l'autre à Messieurs du district.

fait et arrêté en plein Conseil Général à Ergué-Gabéric le premier février mil sept cent quatre vingt onze, ainsi signé Kergourlay mai-

re [4], Lizien officier municipal, Alain Rannou officier municipal, Yves Le Meur officier municipal, René Gouérou officier municipal, François Poupon notable, Guennolé Laurent notable, Hervé Pétillon notable, Jean Lozeac'h notable, les autres ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé Joseph François Mahé secrétaire greffier.

Délivré conforme à l'original à Ergué-Gabéric le 1 fevrier 1791.

Joseph Mahé secrétaire greffier »

## PARDON ANTI- CONSTITUTIONNEL

Ce compte-rendu rédigé par le Directoire du District de Quimper est conservé aux Archives Départementales de Quimper sous la côte 18 L 24.

Il fait suite à une lettre du Département qui rend compte d'un « acte extérieur de religion », en l'occurrence le pardon de Kerdévot, qui était interdit par la loi Républicaine.

Transcription :

« Extrait de l'arrêté du Conseil Général de la commune d'Ergué-Gabéric du premier février 1791 et de son procès-verbal au sujet du serment des Extrait du registre des délibérations du Directoire du distric de Quimper.

Du quatre vendemiaire 4e année Républicaine [6] ...

[1] Reuz : g. ravage, (drame, malheur, loc. mauvais oeil), parf. grabuge (vacarme), embarras, parf. (en) chaleur, (faire) rage. (dictionnaire Favereau).

[2] La loi sur la Constitution Civile du Clergé, votée le 12 juillet 1790 par l'Assemblée nationale constituante, devait remplacer le Concordat de 1516 et visait à réorganiser en profondeur l'Eglise de France, transformant les prêtres paroissiaux en « fonctionnaires publics ecclésiastiques ».

[3] Autres documents : « 1790 - Trois lettres d'Alain Dumoulin au Directoire du District de Quimper », « 1791-1792 - Echanges épistolaires entre un prêtre réfractaire et un assermenté », « 1798 - Attestation de résidence gabéricoise pour un prêtre » .

[4] Jérôme Kergourlay est maire de la commune de 1791 à 1795.

[5] Les prêtres "réfractaires" de la paroisse en 1790 sont respectivement comme l'atteste le recensement de la population : Alain Dumoulin, Recteur ; Vallet, Curé (est nommé en octobre recteur de Kerfeunteun) ; Jean-Baptiste Tanguy, Prêtre ; Le Breton, Clerc tonsuré.

[6] Le 4 vendémiaire de l'an 4 du calendrier républicain est le 26 septembre 1795.

Sceance tenue par les citoyens Kernafflen vice-président, Bouet, Barazer et Capitaine, administrateurs.

Présent J.J. Le Breton procureur syndic.

La lettre du département du 28 fructidor dernier qui prévient l'administration qu'il y eut le 27 [1] du même mois une grande affluence de peuple à la chapelle de Kerdévot commune d'Ergué-Gabéric et que les ministres du culte y ont aux mépris des lois fait des actes extérieurs de religion et-cra etcra ; et ordonné en conséquence d'informer des faits rela-

tifs à cette affaire,

Vu les déclarations réunies de différents citoyens appelés à cet effet.

Vu les lois des 3 ventose et 20 fructidor dernier.

Considérant qu'il résulte des informations prises par l'administration que si les lois relatives à l'exercice du culte ont été violées dans la commune d'Ergué Gabrice n'a été qu'à l'instigation de ses ministres, et qu'aucun trouble ne s'est élevé au milieu des citoyens paisiblement réunis à Kerdévot.

Le procureur syndic entendu.

Le Directoire arrête que le tout sera adressé à l'administration supérieure et est d'avis que les ministres qui ont célébré leur culte dans la chapelle de Kerdévot le 27 fructidor dernier soient dénoncés au juge de paix de l'arrondissement pour être procédé contre eux en conformité de la loi du 20 fructidor dernier.

Pour expédition : Monet ; Ambroise du Haffon »

[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'Archives ]

## Jean Lozach lâchement assassiné à Méouët-Vian

### Al lazhadenn ar paotr-kozh hag ar komiser deus Roazhon

Où il est question du crime crapuleux d'un septuagénaire en pleine campagne gabéricoise et d'une enquête menée par le jeune commissaire Yves Le Gall [2].

#### GRAND HEBDO NATIONAL

Police Magazine est un grand hebdomadaire national d'avant guerre dont le premier numéro est daté du 1er décembre 1930. Avec le journal *Détective* ils se partageaient les chroniques des affaires criminelles, avec en prime pour le magazine les lancements de futurs romans policiers à succès.

On peut citer de grands titres de *Police-Magazine* comme « L'assassinat du président Paul Doumer » ou « Seznec est-il innocent ? » en 1932 ou « Le mystère Prince va-t-il s'éclaircir ? » en 1934 ... On lui doit également d'avoir publié en 1937-38 plusieurs romans de Georges Simenon dont

« La nuit du carrefour ».

En août 1937, Ergué-Gabéric qui est cité du magazine : une pleine page est consacrée à un article au titre accrocheur, « Un crime en Bretagne ».

L'ambiance locale rapportée par le journaliste Geo Guasco vaut bien celle du « *Mystère de la chambre jaune* » de Gaston Leroux : « La nuit était tombée depuis longtemps et nul bruit ne se faisait entendre dans la ferme de Meoët-Vian, en Ergué-Gabéric, à dix kilomètres de Quimper, sur la route d'Elliant. C'était, dans toute sa splendeur, le repos de la vaste campagne. Le silence, rien que le silence. ».

Outre les éléments de l'enquête et l'interview du commissaire Yves Le Gall [1], l'article met également en scène des voisins gabéricois : la victime Jean Lozach [3], vieux garçon agriculteur à Meoët-Vihan ; le neveu Jean-Louis Petillon [4], meunier à Meil-Faou ; un dénommé Rannou de Meoët-Vras ; Pierre Tanguy [5], maire d'Ergué-

Gabéric, et enfin M. Goulaounic, interprète en langue bretonne.

Par contre nous ne savons pas si l'enquête policière permit in fine la découverte du criminel. Qui, aujourd'hui, aurait des informations à ce sujet ?

#### UN CRIME EN BRETAGNE

De notre envoyé spécial..

« La nuit était tombée depuis longtemps et nul bruit ne se faisait entendre dans la ferme de Meoët-Vian, en Ergué-Gabéric, à dix kilomètres de Quimper, sur la route d'Elliant.

C'était, dans toute sa splendeur, le repos de la vaste campagne. Le silence, rien que le silence.

A peine aurait-on pu percevoir, en s'approchant de la ferme de Meoët-Vian et en collant son oreille à la fenêtre du logis, à peine aurait-on pu percevoir le ronflement du maître des lieux, Jean Lozach. [3].

[1] Le 27 fructidor de l'an 3 est le dimanche 13 septembre 1795. Il s'agit du jour du grand pardon qui avait lieu le jour de la Nativité de la Vierge, c'est-à-dire le 1er dimanche qui suit le 8 septembre.

[2] Yves Le Gall était commissaire de police mobile à la 13e brigade régionale à Rennes. Il est décédé accidentellement le 05.08.1938 à La Flèche (Sarthe) à l'âge de 33 ans.

[3] Jean Lozach est né le 26/02/1862 à Meouët Bihan en Ergué Gabéric, enfant de Jean Lozach et de Marie-Anne Treut.

[4] Jean Louis Marie Petillon est né le 13/09/1887 à Moulin de pont-ar-marchat en Ergué Gabéric de père meunier Joseph Marie Petillon et de mère Marie Lozach.

[5] Pierre Tanguy fut maire d'Ergué-Gabéric pendant 16 années : cf « Pierre Tanguy, maire (1929-1945) »



A peine aurait-on pu percevoir, en s'approchant de la ferme de Meoët-Vian et en collant son oreille à la fenêtre du logis, à peine aurait-on pu percevoir le ronflement du maître des lieux, Jean Lozach.

A part cela, le silence, rien que le silence. Et apparemment, le calme le plus grand.

Mais alors, que faisait donc cette Ombré qui, tapie dans l'obscurité, restait immobile, semblant patiemment une heure déterminée ?

Puis elle se levait, l'ombre, et se dirigeait, sans faire le moindre bruit, vers la porte de la ferme.

L'heure était venue. L'heure du crime .

# #

Le cultivateur Jean Lozach avait soixante-quinze ans [2]. Célibataire, il vivait seul dans sa ferme de Meoët-Vian et cette solitude s'expliquait mal dans le pays, car le vieillard passait pour posséder de sérieuses économies qui lui auraient permis de se faire servir par un ou deux domestiques.

- Pourquoi, disait-on, Jean Lozach, qui est riche, ne prend-il personne pour le soigner ? Il n'est pourtant pas avare.

- Si, qu'il est avare ! Mais il y a autre chose.

- Quoi donc ?

- Que voulez-vous, Jean Lozach est un célibataire endurci ; il a toujours vécu seul, il a ses habitudes ; ça le changerait trop s'il sentait quelqu'un à ses côtés.

- C'est pourtant pas prudent de rester seul à son âge.

- Je sais bien ; mais que voulez-vous y faire. Il a ses idées, cet homme ...

Ce n'était pas prudent en effet et plusieurs amis de Jean Lozach avaient maintes fois tenté de le lui faire comprendre :

- Vous n'avez pas peur, tout seul, la nuit ?

Mais le vieux avait répondu, l'air surpris :

- Peur de quoi ?

- Des vagabonds, des bandits. Il y en a tant, de nos jours.

- D'accord, seulement moi je prends des précautions : dès que le soir arrive je m'enferme chez moi et je vous assure qu'il faut montrer patte blanche pour se faire ouvrir.

- Les gens sont si méchants ! Pour

vous prendre votre argent il y en a bien qui n'hésiteraient pas à commettre un crime.

- Allez, je ne suis pas si riche qu'on dit.

- Peut-être, mais on le croit et c'est cela qui est dangereux.

- Bah ! vous dites des bêtises.

Et Jean Lozach continuait à demeurer tout seul. Avec pour compagnie sa basse-cour et les dix vaches que venait traire chaque matin et chaque soir son petit neveu, Jean-Louis Petillon, meunier habitant au village du Moulin-du-Faou, à deux kilomètres de Meoët-Vian.

Ce petit-neveu se devait d'ailleurs bien de rendre quelques menus services à son vieil oncle, puisque ce dernier lui avait fait, paraît-il, donation de la plupart de ses biens. Mais outre cela, Jean-Louis Petillon entourait le fermier d'une sollicitude touchante.

Aussi conçoit-on l'émotion avec laquelle il narra, l'autre jeudi, l'assassinat qu'il venait de découvrir et dont la victime était justement celui qu'il soignait avec dévouement.

- C'est à huit heures, commença Jean-Louis Petillon, c'est à huit heures ce matin que j'arrivai chez mon oncle. Après m'être lavé les mains au puits situé derrière la maison je fus surpris de voir sur le sol, presque à mes pieds, la barre de la clôture intérieure de la ferme. Je me retournai vers la demeure et constatai que la porte d'entrée, donnant accès à la cuisine, était ouverte.

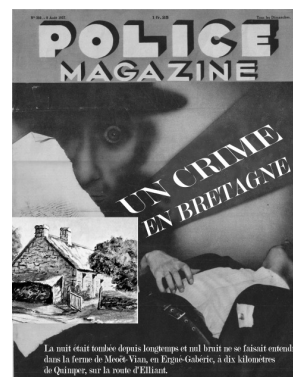
" Je pris peur, et n'osant entrer dans la pièce, je m'en allai regarder par une fenêtre donnant sur la cuisine, mais située de l'autre côté de la maison.

" Ah ! Quel horrible spectacle ! Mon pauvre oncle, vêtu d'un pantalon et d'une chemise, gisait sur le sol, sa tête baignant dans une véritable mare de sang ! Affolé, je me précipitai chez un voisin, M. Rannou, qui est installé à deux cents mètres de là, à Méoët-Braz et lui dis ce que je venais de découvrir.

" Lorsque j'eus repris un peu de sang-froid, nous revînmes tous deux à la ferme et, cette fois, je pénétrai dans la cuisine ; le cadavre de mon oncle était déjà froid et, tout autour de lui, des vêtements, du linge et des papiers traînaient, éparés sur la terre battue.

" - Il faut prévenir les gendarmes, décida M. Rannou.

" Vous savez la suite ..."



C'est, en effet, tout ce que pouvait dire sur le moment le meunier Jean-Louis Petillon.

- C'est à huit heures, commença Jean-Louis Petillon, c'est à huit heures ce matin que j'arrivai chez mon oncle. Après m'être lavé les mains au puits situé derrière la maison je fus surpris de voir sur le sol, presque à mes pieds, la barre de la clôture intérieure de la ferme. Je me retournai vers la demeure et constatai que la porte d'entrée, donnant accès à la cuisine, était ouverte.

" Je pris peur, et n'osant entrer dans la pièce, je m'en allai regarder par une fenêtre donnant sur la cuisine, mais située de l'autre côté de la maison.

" Ah ! Quel horrible spectacle ! Mon pauvre oncle, vêtu d'un pantalon et d'une chemise, gisait sur le sol, sa tête baignant dans une véritable mare de sang ! Affolé, je me précipitai chez un voisin, M. Rannou, qui est installé à deux cents mètres de là, à Méoët-Braz et lui dis ce que je venais de découvrir.

" Lorsque j'eus repris un peu de sang-froid, nous revînmes tous deux à la ferme et, cette fois, je pénétrai dans la cuisine ; le cadavre de mon oncle était déjà froid et, tout autour de lui, des vêtements, du linge et des papiers traînaient, éparés sur la terre battue.

" - Il faut prévenir les gendarmes, décida M. Rannou.

" Vous savez la suite ..."

C'est, en effet, tout ce que pouvait dire sur le moment le meunier Jean-Louis Petillon.

La maréchaussée, qui procéda aux premières recherches, constata tout d'abord que le vieillard portait à la tête de terribles blessures, faites assurément à l'aide d'un instrument contondant. Deuxième constatation : l'assassin avait tenté d'effacer les traces de son forfait en mettant le feu à la ferme, ainsi qu'on pouvait en juger par certaines traces relevées sur les papiers et les chiffons éparpillés dans la cuisine.

La troisième découverte faite par les gendarmes fut celle de l'arme du crime, un lourd marteau de maçon appartenant à la victime, et retrouvé sous la commode du père Lozach. La partie pointue de l'outil était ensanglantée.

- On a dû tuer pour voler, déclara l'adjudant de gendarmerie Cabellan après avoir procédé à cette rapide enquête.

Et il attendit les résultats de l'autopsie, pratiqué par le docteur Renault, médecin-légiste, lequel précisa :

- Neuf blessures, toutes d'une violence inouïe. Le marteau de maçon que vous m'avez présenté est bien l'arme dont s'est servi le meurtrier.

Là-dessus, les scellés furent apposés sur les portes de la demeure tragique, en attendant l'arrivée des magistrats du parquet de Quimper et des policiers de la brigade mobile de Rennes, alertés par M. Tanguy [4], maire d'Ergué-Gabéric. Mais cette arrivée ne devait se produire que le lendemain et, ce jeudi soir, on ne parla dans la région, non sans quelque angoisse, que du meurtre de Jean Lozach.

Tout le monde finit par se coucher non sans avoir, instinctivement, barricadé le mieux possible portes et volets.

- Des fois que ce soit un rôdeur ...

# #

Le lendemain matin, c'est-à-dire le vendredi, se trouvaient réunis sur les lieux, de très bonne heure, tous les enquêteurs : M. Le Sciellour, juge d'instruction ; M. Desirez substitut du Procureur de la République ; M. Chichard, greffier ; M. le capitaine de gendarmerie Le Thomas ; M. Yves Le Gall [1], commissaire à la brigade mobile de Rennes et son inspecteur, M. Buffon. Enfin, M. Goulaonic, interprète, car il est peut-être utile de vous préciser qu'en Ergue-Gaberic beaucoup de braves gens ne parlent que le breton et que la plupart des phrases anoncées par eux durent nous être traduites.

Et l'enquête se poursuivit.

On constata alors que la maison de Jean Lozach était en réalité un véritable taudis et que le vieillard, d'une avarice vraiment sordide, entassait dans ses armoires et ses bahuts tout ce qui devait lui tomber sous la main : guenilles, papiers, boîtes de conserve vides, morceaux de bois, etc ... ; enfin tout ce qui pouvait sans doute représenter encore à ses yeux une valeur quelconque.

Dans quel recoin était caché le magot

du septuagénaire ? On ne sait. Pour la bonne raison qu'on n'en retrouva ce jour-là aucune trace. Était-il trop bien dissimulé ou avait-il été enlevé par l'assassin ? On en était réduit aux hypothèses.

Or, des hypothèses que le juge d'instruction et le commissaire Yves Le Gall firent, il apparut que le criminel était, non seulement un familier de la victime, mais encore très au courant des habitudes de celui-ci.

Que l'assassin et le vieillard avaient dû converser un instant avant le drame, ainsi que l'établissaient les traces relevées sur les deux sièges placés en vis-à-vis, devant la table de la cuisine, traces - poussière enlevée - qui attestaient que deux hommes s'étaient assis là récemment.

Mais que s'était-il passé ensuite ?

L'assassin, après avoir fait semblant de quitter le vieillard, s'était-il dissimulé dans la maison, attendant le sommeil de son hôte ? Ou bien est-ce au cours d'une banale conversation que, brusquement, il avait frappé ?

Et qui était cet homme, l'assassin ?

Un familier ? Un parent ? Un débiteur venu pour reprendre un papier compromettant ? (car on chuchotait que Jean Lozach pratiquait de temps en temps le prêt à la petite semaine).

En fait, l'habile policier qu'est le commissaire Yves Le Gall [1] - dont on connaît les succès et le tact dont il les entoure - paraissait ne pas être abattu par la tâche difficile qui lui était offerte.

- Nous verrons bien, disait-il, avec ce calme qui le caractérise.

Mais la patience n'est-elle pas la principale qualité d'un policier, surtout si cette patience est mise en pratique par un esprit méthodique ?

Car les magistrats n'avaient point perdu leur temps, s'ils se montraient peu bavards. Et, le vendredi soir, après une journée d'investigations, ils avaient obtenu de nouveaux renseignements.

- Le mercredi, à 21 heures, avait dit Jean-Louis Petillon, en regagnant le Moulin-du-Faou, et en passant devant la ferme de mon oncle, j'entendis celui-ci ronfler. Naturellement, je me gardai bien de le réveiller et je rentrai chez moi.

A 21 heures.

Le crime était donc ultérieur à 21 heures. Or le père Lozach, lors de sa mort, était vêtu d'une chemise et d'un pantalon, et les panneaux de son lit

clos - un lit breton - étaient fermés, ce qui attestait que le septuagénaire n'était pas encore couché lorsqu'il avait été frappé.

Et lui qui avait coutume de se coucher à 22 heures au plus tard !

Puis Jean-Louis Petillon l'avait entendu ronfler à 21 heures, il fallait donc admettre que le vieillard dormait donc, encore vêtu, appuyé sur la table ou étendu sur un banc de bois.

Et cela paraissait bizarre, bizarre ...

La première piste suivie fut celle d'un ancien employé du père Lozach, demeurant au village de Keroué et qui aurait eu, croyait-on, à se plaindre de son patron. S'agissait-il donc d'une vengeance ? les policiers ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils faisaient fausse route et cette piste dut bientôt être abandonnée.

A la grande satisfaction de la plupart des habitants du village qui, eux, avaient une autre idée en tête et qui en parlaient ainsi, à voix basse :

- Si la vengeance n'est pas le mobile du crime, ce ne peut être que l'intérêt.

- Vous voulez dire qu'on a tué le père Lozach pour le voler.

- Pas tout à fait.

- Je ne comprends pas.

- Vous allez saisir : ce n'est pas parce que le magot du vieux n'a pas encore été retrouvé chez lui qu'il faut en déduire qu'on le lui a pris. Peut-être est-il caché dans un coin de son jardin.

- Et alors ?

- Eh bien, on a pu tuer le père Lozach, non pas pour le dépouiller sur le champ, mais pour profiter plus tard !

- Comment vous y allez !

- Je ne suis peut-être pas si loin que vous croyez de la vérité. Que va-t-il se passer ? Je n'en sais rien, mais il faut espérer que les policiers auront, eux aussi, la même idée que moi.

Voilà ce que l'on disait, à Meoët-Vian, ce soir-là ... »

Geo Guasco



[ cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Reportages ]

# Yvon Huitric, le dernier garçon vacher de Menez-Groaz

Ar paotre saout diwezhañ e Menez-Groaz



**D**ans le dernier Kannadig nous avons annoncé la belle fête des 80 ans des écoles privées de Lestonan. Ce jour-là, le samedi 5 juin 2010, un grand nombre d'anciens élèves étaient là, et Yvon Huitric, l'un des premiers écoliers de l'école St-Joseph apporta son témoignage écrit que son neveu Gwenaël put lire.

C'est un témoignage privilégié car le père d'Yvon était agriculteur à Menez-Groaz sur les terres sur lesquelles René Bolloré fit construire les nouvelles écoles de Lestonan en 1928-29.

Sur le site GrandTerrier on peut également visionner ce moment fort de la fête où les anciens étaient sur la scène.

## LE DERNIER PATR-SAOUT

Yvon Huitric, né le 25.8.1920, à quelques mètres d'ici [1]

qui peut prétendre sans concurrence à être le dernier à avoir gardé les vaches dans le champ ici-même [1].

« À six ans, je me rappelle voir arriver Mr René Bolloré chez mes parents. C'était en avril 1926. Il venait aviser ses locataires qu'il avait l'intention de construire une école dans ce champ dont il était propriétaire ... Il proposait de lui offrir un autre terrain de Lestonan en dédommagement, mais mon père refusa.

Les travaux commencèrent très vite, l'entrepreneur n'étant autre que Jean-Pierre Quéré, commerçant-artisan au carrefour plus bas.

Le premier coup de pioche dans le talus qui bordait la route vers Pennanec'h fut donné par mon oncle "Louch Huitric", le père, entre

autres, de l'abbé René Huitric.

Je crois que tous les artisans et ouvriers-maçons de la région furent embauchés et pour aller plus vite, on fit appel à une dizaine au moins d'ouvriers du bâtiment du côté de la pointe du raz qui manœuvraient et dormaient chez Quéré.

On aimait bien les entendre bavarder sur les échafaudages à cause de leur accent breton, très différent du notre ...

Il n'y avait pas de grue, sur le chantier et chaque matin tous les ouvriers se mettaient debout les uns derrière les autres sur une longue échelle pour se passer les moellons en les soulevant par dessus leur tête ...

Les charrettes de certaines fermes voisines amenaient sans cesse ces granits de la carrière Istin de Quélenec. Le sable, ou plutôt la terre jaune, provenait du champ en face et l'eau était fournie uniquement par notre puits qui existe toujours chez Laurent.

Le responsable chargé de monter l'eau du puits et de le transporter dans deux seaux sur le chantier était le père "Lanic Conan" de Boden ... La construction des deux écoles ne réussira jamais à mettre à sec ce puits creusé par mon père et ma mère, quinze ans auparavant. En récompense, à la fin des travaux, Mr Quéré leur fit généreusement l'achat d'un seau neuf ...

L'école des filles ouvrit le 1er octobre 1928, et celle des garçons le 1er octobre 1929, confiée aux "Frères" comme on disait à l'époque ... Ceux-ci n'avaient pas le droit de porter la tenue de leur confrérie, en raison de la loi de séparation de l'église et de l'état.

Dès le 1er jour, à neuf ans, je fis mon entrée dans la 1ère classe, dirigée par Mr Salaün qui était un

neveu du patron de Kermorvan, en breton "Lan Keroiven". J'ai ici la photographie de cette classe de 23 élèves [2] que j'ai reconnus à peu près tous. Hélas ils ne seraient plus de ce monde ...

Parmi eux, deux se présentaient aux "bourses". Yves Léonus dont le père n'avait qu'une main et était concierge à l'usine et Hervé Péron dont le père cordonnier à Stang-Ven n'avait qu'une seule jambe ... Seuls les pupilles de la nation des écoles privées pouvaient se présenter ...

De même, on ne pouvait pas être présenté au fameux "certificat d'études" avant 12 ans ; pendant trois ans j'ai donc chauffé les bancs de la même division ...

Je ne sais pas exactement quand fut ouverte la cantine de midi. Je me souviens des camarades venant de loin et qui trimballaient dans leur musette, parmi les livres, leur pitance de midi.

Tous les samedis soir, nettoyage de la classe, en changeant de place à toutes les tables. Ce n'était pas un luxe, car tous avaient des sabots, certains avec de la paille dedans, et beaucoup crottés de la boue des chemins creux ou des champs labourés.

Malgré tout ça, la discipline était rigoureuse. On n'avait pas idée des délinquants dont les journaux nous abreuvent maintenant.

Tous étaient là pour travailler à apprendre et je crois que la plus grande majorité en a gardé un bon souvenir, sinon nous ne serions pas là aujourd'hui ... »

Quimper, le 21 avril 2010.

[ cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubriques Mémoires et Reportages ]

[1] Le ici est bien entendu l'école voisine de sa maison natale de Menez-Groaz .

[2] Voir la photo de classe de 1930 et les autres sur le site GrandTerrier.

# Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier

Keloù eus ar pezh a dremen en kevredigezh ar vro

**D**es nouvelles du pays et de l'association « Mémoires du GrandTerrier », des mises à jour de certains articles dont on a déjà parlé, des références à d'autres publications, bref une rubrique-à-brac qui n'est pas si braque que ça !

## DEGUIGNET & DREYFUS

Dans ses mémoires Jean-Marie Déguignet a largement exprimé son rejet de la religion de Jésus-Christ qu'il qualifie de juif car né en terres juives de Galilée. Il n'a cessé de critiquer cette religion et des fables inculquées aux populations, notamment aux paysans bas-bretons. Il s'est attaqué aussi aux Jésuites. Est-ce pour autant qu'on pourrait l'accuser d'anti-sémitisme ?

Lorsque Déguignet décède en 1905, il faudra bien attendre un an encore avant que le capitaine juif Alfred Dreyfus soit pleinement innocenté. Certes il avait été gracié en 1899 par le président Loubet, mais d'un point de vue légal il restait "coupable" et "traître" de surcroît. Jean-Marie Déguignet n'est pas moins convaincu de l'innocence du capitaine Dreyfus et l'écrit dans ses mémoires où il dénonce à la fois le rôle néfaste des journaux nationalistes et dreyfusards, et les malversations commises par les cadres de l'armée française dans laquelle il avait lui-même été enrôlé.

## HISTOIRES DE MAIRES

Au fur et à mesure de la découverte de nouveaux documents d'archives, l'histoire communale s'enrichit et on apprend toujours un peu plus sur les mandats municipaux et les réalisations des différents maires. Pour le vérifier allez sur la rubrique « Personnalités », cliquez sur « Liste des maires », et vous pourrez naviguer d'un mandat à l'autre.

Ainsi un document daté de 1793 portant sur la nomination de 12 citoyens pour le contingent communal (contribution à la levée nationale des 300.000 hommes demandés par Danton) nous fait repenser la mandature de François Laurent de Squividan, qui vraisemblablement fut nommé maire par 2 fois.

## DIAPORAMA

La technique d'affichage des galeries d'images du site GrandTerrier s'est modernisée. Les diaporama ou visionneuses d'images sont désormais en mode incrustation, avec un défilement facilité et une adaptation de la taille des images en fonction de l'écran et des formats (paysage, portrait).

## SKOL AN DIAOUL

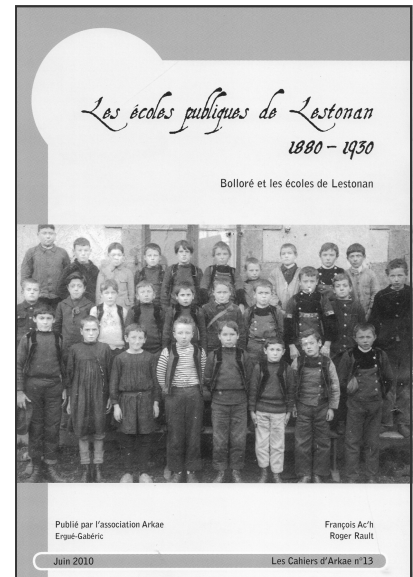
« Les écoles publiques de Lestonan, 1880-1930 » publié par l'association Arkæ : le livre de l'été 2010 dans la catégorie des ouvrages ou articles couvrant l'histoire ou la mémoire de la commune d'Ergué-Gabéric.

Il s'agit d'un ouvrage très riche en sources documentaires qui relatent la création des écoles publiques du quartier, celle des garçons et celle des filles (à l'époque il y avait véritablement deux écoles), et qui donnent un exemple local très intéressant de la guerre scolaire au début du 20<sup>e</sup> siècle entre les écoles laïques et les écoles chrétiennes.

Le sous-titre "Bolloré et les écoles de Lestonan" est bien choisi, car si les documents illustrent bien les batailles politiques et administratives qui ont accompagné les premières années des écoles publiques, ils éclairent également les conditions de la construction des écoles chrétiennes privées en 1928-29 par le patron des papeteries Bolloré.

La richesse documentaire du livre provient des Archives dépar-

tementales, mais également des comptes-rendus des conseils municipaux, des lettres d'instituteurs, des rapports de l'inspection académique qui apportent des informations précieuses et inédites.



## NICHE FISCALE

Trois jours après avoir bouclé le dernier numéro du Kannadig nous avons reçu l'autorisation d'émettre des reçus pour « déduction fiscale de dons aux œuvres » aux abonnés ayant versé une adhésion en 2009. Par décision gouvernementale, ceci est toujours vrai en 2010 : « Les dons effectués au profit de l'association Grand Terrier entrent dans le champ d'application des articles 200-1-b et 238 bis-1-a du code général des impôts ». Si vous envoyez une cotisation d'ici fin décembre à l'ordre de « Association Mémoires du GrandTerrier », on enverra le reçu vers la mi-mars 2011 avant la prochaine déclaration.

Actuellement si le nombre des adhésions se maintient, les frais d'envois de 4 bulletins par an sont couverts (environ 100 euros par envoi trimestriel). Par contre si on était plus nombreux, les frais Internet (170 euros par an) pourraient aussi être financés de la même manière.